

➔ **LE GUIDE
DES ETUDES
EN ORTHOPHONIE**



2014-2015



L'association de Gestion Agréée des Orthophonistes

- **Formation comptable**
- **Assistance fiscale**
- **Documentation spécifique**
- **Aide pour la déclaration professionnelle ...**



ADHESION : 5 mois au plus tard après le début d'activité

L'AGAO partenaire de la FNEO

- + de proximité
- + de services
- + de conseils
- d'impôts



10 square Colette BESSON - CS 70734
49007 ANGERS CEDEX 1
Tél. 02 41 87 83 00 - Fax 02 41 87 77 44
E-mail : agao@agao.com



+ d'infos sur
www.agao.com



Cher(s) lecteur(s), chère(s) lectrice(s),

Voici pour vous le tout dernier numéro du Guide des Etudes de la FNEO !

Que vous soyez coincé dans une ligne de métro/bus/tram, affalé dans votre canapé, tranquillement installé dans un parc de votre cité-U, attablé entre deux plats du RU ou studieusement assis dans votre bibliothèque universitaire préférée, laissez-vous transporter par ce guide pratique qui saura vous faire entrevoir les prémices du monde de l'orthophonie.

De l'examen d'aptitudes à l'historique de l'orthophonie, en passant par le contenu de la formation, les différentes universités et la vie associative, tout y est... De quoi commencer ses études sereinement ! Si toutefois certaines de vos questions restaient en suspens, la FNEO se fera un plaisir de vous répondre ou de vous aiguiller vers des personnes compétentes. Vous trouverez également à la fin de ce guide, une liste d'adresses pouvant être utiles dans le cadre de vos études ou de votre vie professionnelle.

Bonne lecture !

Sarah Pléau

1ère Vice-Présidente Enseignement
Supérieur de la FNEO
Etudiante en 4ème année à Nancy

Directrices de publication: Laura Lanxade et Marion Jacquet - *vp.communication.fneo@gmail.com*

Ont participé à ce numéro: le bureau de la FNEO et les dix-huit bureaux des associations locales.

Maquette: Vantomme Corinne

Mail: presidente.fneo@gmail.com

Site: www.fneo.fr

Adresse: 5, rue Frédéric Lemaître - 75020 PARIS

Tel ou Fax: 01 40 33 70 71

Dépot légal: à parution

Les photos sont la propriété de leurs auteurs respectifs. Toute reproduction est interdite sans autorisation écrite de leur part.

Edité par la FNEO (association de loi 1901)



SOMMAIRE



EDITO

Page 3

La formation

L'Examen d'aptitudes
La Réforme des études
La Formation

Page 5

Page 6

Page 7

Page 11

Les Universités

Amiens
Besançon
Bordeaux
Caen
Lille
Limoges
Lyon
Marseille
Montpellier
Nancy
Nantes
Nice
Paris
Poitiers
Rouen
Strasbourg
Toulouse
Tours

Page 15

Page 16

Page 18

Page 19

Page 21

Page 22

Page 23

Page 24

Page 25

Page 26

Page 28

Page 30

Page 31

Page 32

Page 34

Page 35

Page 37

Page 38

Page 39

La Vie Associative

Le Fonctionnement d'une Association
L'Orthophonie à l'Université
Les Oeuvres Universitaires
La FAGE
La FNEO

Page 41

Page 42

Page 43

Page 45

Page 46

page 48

Le Monde de l'Orthophonie

Le Métier
L'UNADREO

Page 52

Page 53

Page 56

Adresses Utiles

Page 58

LA FORMATION



L'examen d'aptitudes

On parle de concours d'orthophonie, mais il s'agit en fait d'un examen d'aptitudes.

La différence est subtile : c'est en fait un quota déterminé chaque année par les différentes universités. Elles établissent le nombre précis d'étudiants qu'elles pourront accueillir et en font part à nos deux ministères de tutelle (le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) qui arrêtent un nombre total d'admis au national.

Comme vous le savez maintenant, les examens d'aptitudes sont très différents d'une ville à l'autre. Si la connaissance de la langue française est une exigence commune à l'admission dans ces différents centres de formation, les épreuves de culture générale, de connaissances en biologie et de tests psychotechniques sont moins courantes.

Après les épreuves d'admissibilité, les étudiants se rendent dans les universités dans lesquelles ils sont sélectionnés pour passer un ou plusieurs oraux d'admission. Ils pourront alors rencontrer des orthophonistes mais aussi des psychologues ou d'autres professionnels.

Les limites de l'examen d'aptitudes

Aujourd'hui, les étudiants doivent passer un examen d'aptitudes dans chaque université dans laquelle ils veulent postuler. Ce processus engendre des frais très importants incluant, entre autres, le déplacement et l'hébergement dans chaque ville.

La FNEO défend la mise en place d'un examen d'aptitudes national qui aurait lieu à la même date dans toutes les universités dispensant la formation en orthophonie.

L'étudiant pourrait alors s'inscrire à tous les examens qui l'intéressent en passant les épreuves dans le centre de formation le plus proche de chez lui, afin d'éviter les coûts élevés, généralement aux alentours de 1000€ par étudiant, aboutissant de fait à une sélection par l'argent.

Suite à cette première sélection, les étudiants devraient tout de même se rendre dans les universités où ils sont admissibles afin de passer les épreuves d'admission (les oraux).

La Réforme des Etudes

Comme vous le savez certainement, la formation en orthophonie vient juste d'être réingéniée.

Pendant plus de deux ans, la FNEO a travaillé sur une nouvelle formation en 5 ans pour l'orthophonie. Ce travail de longue haleine s'est concrétisé l'été 2013 avec la parution du nouveau décret relatif au régime des études en vue du Certificat de Capacité d'Orthophoniste venant remplacer celui de 1997.

Alors, quels en sont les apports? Qu'est-ce que tout cela veut dire ? Toutes les explications se trouvent ici !

L'application du LMD aux études en orthophonie

1. Qu'est-ce que le processus de Bologne ?

En 1998 les ministres français, allemand, britannique et italien en charge de l'Enseignement Supérieur lancent l'idée que l'Europe doit se concrétiser aussi dans le domaine de l'éducation. L'objectif est de créer d'ici 2010 un espace européen de l'enseignement supérieur.

Le processus est véritablement lancé en 1999 à Bologne, où 29 pays définissent 10 lignes directrices que chaque pays doit mettre en place au niveau national, en respectant ses spécificités et son propre système

d'enseignement supérieur.

1. Adoption d'un système avec des diplômes facilement lisibles et comparables.
2. Adoption d'un système basé essentiellement sur deux cycles : licence (bachelor) et master (ensuite 3 cycles : licence, master et doctorat).
3. Mise en pace d'un système de crédits : ECTS
4. Promotion de la mobilité (lever les obstacles à la libre circulation des étudiants, des enseignants et reconnaissance des périodes d'études à l'étranger)
5. Promotion de la coopération européenne en matière d'assurance qualité
6. Promotion de la dimension européenne de l'enseignement supérieur.
7. L'apprentissage tout au long de la vie
8. La participation étudiante (les étudiants sont reconnus comme partenaires à part entière et sur un pied d'égalité dans les prises de décision)
9. Promotion de l'attractivité de l'espace européen de l'enseignement supérieur (par rapport notamment à l'Amérique du Nord et l'Asie)
10. Les études doctorales et la synergie entre l'espace européen de l'enseignement supérieur et l'espace européen de la recherche.

Ces 10 principes constituent la base du processus de Bologne.

2. Qu'est-ce que les ECTS ?

L'une des lignes directrices du Processus de Bologne est donc la mise en place d'un système de crédits : les compétences et connaissances acquises grâce à l'enseignement permettent d'accumuler des points, appelés crédits.

Le système ECTS (European Credit Transfer System) a été conçu par l'Union Européenne dans le cadre de mobilité, pour que les séjours d'études à l'étranger puissent être « comptabilisés » une fois que l'étudiant rentre dans son université d'origine.

Aujourd'hui, le système ECTS va plus loin puisqu'il désigne le système européen de transfert et d'accumulation de crédits. Les ECTS deviennent ainsi un instrument pour la construction du parcours de formation, en adéquation avec le projet de l'étudiant.

Le système ECTS est centré sur l'étudiant et sur ce qu'il apprend (et non plus sur l'enseignant). On calcule les ECTS en fonction de la charge de travail que l'étudiant doit réaliser pour atteindre les objectifs du programme, qui sont définis en termes de compétences. Cela implique donc que les ECTS peuvent être acquis dans le cadre de stages, de la rédaction d'un mémoire...

Ce qu'apporte l'application du processus de Bologne aux étudiants en orthophonie :

Faciliter l'accès à la recherche pour les étudiants en orthophonie et les orthophonistes :

Le master en orthophonie permet de faciliter l'accès à des doctorats pluridisciplinaires dans le domaine de la santé et d'avoir une

recherche qui ne soit pas coupée de la clinique, puisque faite par des chercheurs qui seraient aussi cliniciens.

De plus, pour une formation initiale de qualité qui soit en adéquation avec les innovations de la recherche, il faut qu'il y ait des enseignants chercheurs en orthophonie.

Cela permettrait de ne pas avoir de décalage important entre le moment où l'on fait une découverte au niveau de la recherche et le moment où celle-ci s'applique à la clinique.

Permettre le passage au système des crédits ECTS et la reconnaissance de nos acquis :

Des ECTS sont attribués pour les cours magistraux mais aussi pour les enseignements dirigés, les stages, la réalisation du mémoire, le travail personnel... ce qui permet de reconnaître l'ensemble du travail de l'étudiant en orthophonie, et pas seulement les heures de cours magistraux.

Autoriser les passerelles d'une formation à une autre :

Le fait d'appliquer le processus de Bologne à nos études implique de créer des passerelles entrantes et sortantes.

Les passerelles permettent aux étudiants de notre cursus de pouvoir se réorienter s'ils sont en difficulté ou s'ils se rendent compte que leur filière ne leur plaît pas, et aux étudiants d'autres filières de pouvoir rentrer dans notre cursus sans reprendre leurs études à zéro.

Permettre la mobilité :

Le passage au LMD permet d'obtenir une lisibilité dans les autres pays appliquant le processus de Bologne, ce qui facilite la mobilité des étudiants et des professionnels.

Améliorer la qualité de la formation initiale :

L'application du processus de Bologne constitue une véritable révolution pédagogique. La charge de travail de l'étudiant est prise en compte. De plus, le contenu de la formation est défini en fonction des connaissances et compétences à acquérir, de même que les évaluations ont pour but de vérifier et de valider l'acquisition de ces connaissances.

Ainsi, l'application du LMD a impliqué de repenser l'ensemble de la formation initiale pour qu'elle permette d'acquérir toutes les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de l'orthophonie, au vue de l'évolution de la société, de l'élargissement du champs de compétences, etc.

Professions libérales, envisagez votre avenir
avec **sérénité** grâce à un partenaire dédié

liberaletvous.fr



Grâce à **liberaletvous.fr** vous pouvez effectuer gratuitement des simulations pour vos financements et vos futurs revenus. Vous bénéficiez d'informations pour votre fiscalité, vos assurances, la gestion de votre cabinet, son financement... Des compétences mises à votre service pour vous permettre de gagner du temps et vous consacrer pleinement à votre activité.



Rendez-vous dès maintenant sur liberaletvous.fr
ou contactez un conseiller liberaletvous au 0 825 958 583
(0,15€ / min à partir d'un poste fixe) du mardi au vendredi de 8h à 20h
et le samedi de 10h à 17h.

Une initiative de



liberaletvous.fr est un site Internet qui fournit des informations d'ordre général et permet aux professionnels, libéraux ou indépendants, de faire mis en relation avec les organismes concernés afin de leur faire évaluer les éléments administratifs et fiscaux de leur situation personnelle et professionnelle. Le site est hébergé par le service client de la Banque Populaire AX, dont le siège social est situé au 50 avenue Pierre Mendès France 75201 Paris, cedex 13.) organisme central du réseau des Banques Populaires, et est assuré par SERVICE CONCERGENCE SAS, qui est assurée par SERVICE CONCERGENCE SAS, au capital social de 120.000 euros, dont le siège social est sis 120 avenue des Champs Elysees, 75 008 Paris, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 485 281 232, n° TVA Intracommunautaire FR.02.485281232.

La formation

La formation en orthophonie est, contrairement à la plupart des formations paramédicales, une formation universitaire. Nous sommes et avons toujours été à l'université, ce qui signifie que nous pouvons bénéficier de tous les services du CROUS (bourses, restaurant universitaire, logements...). Ce qui nous différencie des formations de santé non-universitaires, c'est que nous dépendons non seulement du Ministère de la Santé, mais aussi du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. On parle de co-tutelle.

Jusqu'à maintenant, la formation en orthophonie était très différente d'une université à l'autre. Les heures attribuées aux cours mais aussi aux stages variaient énormément, ce qui posait problème, puisque deux étudiants n'ayant pas suivi la même formation obtenaient le même diplôme.

Pour cette raison, il est impossible de lister les enseignements de chaque ville. Nous pouvons cependant rappeler que cette formation comportait 4 années avec au minimum 1 640 h de cours et 1 200 h de stages.

Depuis la rentrée 2013, une nouvelle formation en 5 ans a été mise en place dans toutes les universités. Elle se termine, comme aujourd'hui, par la soutenance d'un mémoire et la délivrance du Certificat de Capacité d'Orthophoniste. Elle marque l'entrée de notre formation dans le système Européen du LMD : Licence – Master – Doctorat.

Les étudiants entrés en orthophonie depuis l'année universitaire 2013-2014, et qui suivront les 5 années de la nouvelle formation se verront attribuer le grade master.

Les enseignements

La formation comprend un programme fixe composé des unités d'enseignement (UE). Ces unités d'enseignement sont réparties sur 5 années et comprennent au minimum 3 158 h de cours et 2 040 h de stages.

UE 1. Sciences humaines et sociales

Etude des sciences du langage (linguistique, phonétique...), de la psychologie, des sciences de l'éducation et des sciences de la société.

UE 2. Sciences biomédicales

Etude de la biologie, des neurosciences, de l'oto-rhino-laryngologie, de la pédiatrie et des troubles du développement, de la gériatrie, de la psychiatrie et de quelques notions de pharmacologie.

UE 3. Sciences physiques et techniques

Physique générale et acoustique, imagerie, explorations et investigations médicales.

UE 4. Orthophonie : la profession

Cette UE permet d'aborder l'histoire de l'orthophonie et sa place dans le système de soin en France

UE 5. Pratiques professionnelles

Cette UE regroupe tous les enseignements qui concernent les pathologies, leur bilan et leur rééducation, ainsi que la prévention

UE 6. Formation à la pratique clinique

Cette UE regroupe tous les stages de la formation

UE 7. Recherche en orthophonie

Cette UE contient les enseignements pour le mémoire, sa préparation et son élaboration

UE 8. Compétences transversales

Cette unité d'enseignement regroupe à la fois les langues, le C2i (certification informatique et internet), des formations aux premiers secours et la communication avec le patient et l'entourage

UE 9. Santé publique

UE 10. Évaluation des pratiques professionnelles

UE 11. Séminaires professionnels

Ils ont lieu en dernière année et peuvent toucher à des sujets très divers en lien avec l'orthophonie

UE 12. UE optionnelles obligatoires

Les Unités d'Enseignement (UE) dites optionnelles obligatoires sont des UE librement choisies qui permettent à l'étudiant de suivre un parcours axé sur la recherche ou de découvrir d'autres enseignements en lien avec l'orthophonie (selon l'université, on pourra retrouver de la musique, de la langue des signes, des neurosciences...), cela permet à l'étudiant de personnaliser son parcours

Les stages

Parmi les 2 040 h, des stages de découverte en milieu scolaire, petite enfance ou auprès de personnes âgées, des stages cliniques en libéral, hôpital, institution et un stage d'initiation à la recherche sont prévus.

Les stages commencent dès le 2^{ème} semestre et chaque étudiant dispose d'au moins un stage long (sur 2 semestres) au cours de sa formation.

Semestre 1

Pas de stage

Semestre 2

Stage de découverte en milieu scolaire (CP, grande section de maternelle)
30 demi-journées

Semestre 3

Stage de découverte auprès des personnes âgées et de la petite enfance
30 demi-journées

Semestre 4

Stage de découverte auprès d'un orthophoniste en libéral ou en structure de soins
30 demi-journées

Semestre 5

Stage d'observation auprès d'un orthophoniste en libéral ou en structure de soins
52 demi-journées

Semestre 6

Stage clinique auprès d'un orthophoniste en libéral ou en structure de soins
52 demi-journées

Semestre 7

Stage clinique auprès d'un orthophoniste en libéral ou en structure de soins
22 demi-journées

Stage d'initiation à la recherche dans un laboratoire
30 demi-journées

Semestre 8

Stage clinique auprès d'un orthophoniste en libéral ou en structure de soins
75 demi-journées

Semestre 9

Stage clinique auprès d'un orthophoniste en libéral ou en structure de soins
87 demi-journées

Semestre 10

Stage clinique auprès d'un orthophoniste en libéral ou en structure de soins
100 demi-journées

Les stages en orthophonie sont régis par le Décret n° 91-1113 du 23 octobre 1991. Il stipule, entre autres, que les stages cliniques doivent s'effectuer auprès d'orthophonistes, que pour être agréer un maître de stage doit être diplômé depuis au moins 3 ans, et qu'un orthophoniste en libéral ne peut pas prendre plus d'un stagiaire à la fois. Les orthophonistes en centre hospitalier ou en établissement de soins public ou privé à but non lucratif peuvent prendre en stage jusqu'à 3 étudiants.

Outre ce décret, un cahier des charges des stages est paru en annexe du nouveau décret de formation. Il précise que « la structure assurant la formation en orthophonie veillera à ce que l'étudiant soit confronté à la totalité des domaines du référentiel de formation au

cours des stages. »

De la même manière : « La structure de formation met à disposition de l'étudiant stagiaire, pour tout le cursus, un carnet de stages contenant les règles générales des stages, les différents stages effectués tout au long de son cursus, ainsi que les annotations des différents maîtres de stages et les grilles d'évaluation. Dans ce livret apparaissent les compétences à acquérir pour chaque stage. »

Le mémoire

A la fin du cursus, la réalisation d'un mémoire s'étend sur les trois derniers semestres minimum.

L'étudiant a la possibilité, de réaliser un mémoire de recherche au sens propre, avec un enseignant chercheur comme directeur de mémoire et adossement à un laboratoire de recherche. Dans ce cas, l'étudiant devra avoir choisi des unités d'enseignement optionnelles dites de recherche dans le cadre d'un "parcours recherche".

L'étudiant peut également effectuer un mémoire dit professionnalisant:

- Un mémoire bibliographique fondé sur une analyse critique de la littérature
- Une analyse de pratiques professionnelles
- Un mémoire consacré, par exemple, à l'histoire d'une pratique professionnelle, de l'évolution d'un courant d'idées, d'une technique diagnostique ou thérapeutique.

Les examens

Il existe deux sortes d'évaluation : le contrôle continu et les examens terminaux.

Le contrôle continu peut se faire sous la forme d'examens écrits, de dossiers personnels ou non, d'exposés ou encore d'oraux.

Chaque unité d'enseignement peut se valider soit exclusivement en contrôle continu, soit uniquement par des examens terminaux, les partiels, soit par une combinaison des deux.

En orthophonie, il y a aujourd'hui très peu de contrôle continu. Il existe parfois pour une ou deux matières dans vos centres de formation, mais les partiels sont bien plus répandus.

Si vous avez une préférence pour l'un comme pour l'autre, n'hésitez pas à en parler à votre association et à vos élus, qui portent vos positions au niveau local et national auprès de la FNEO.

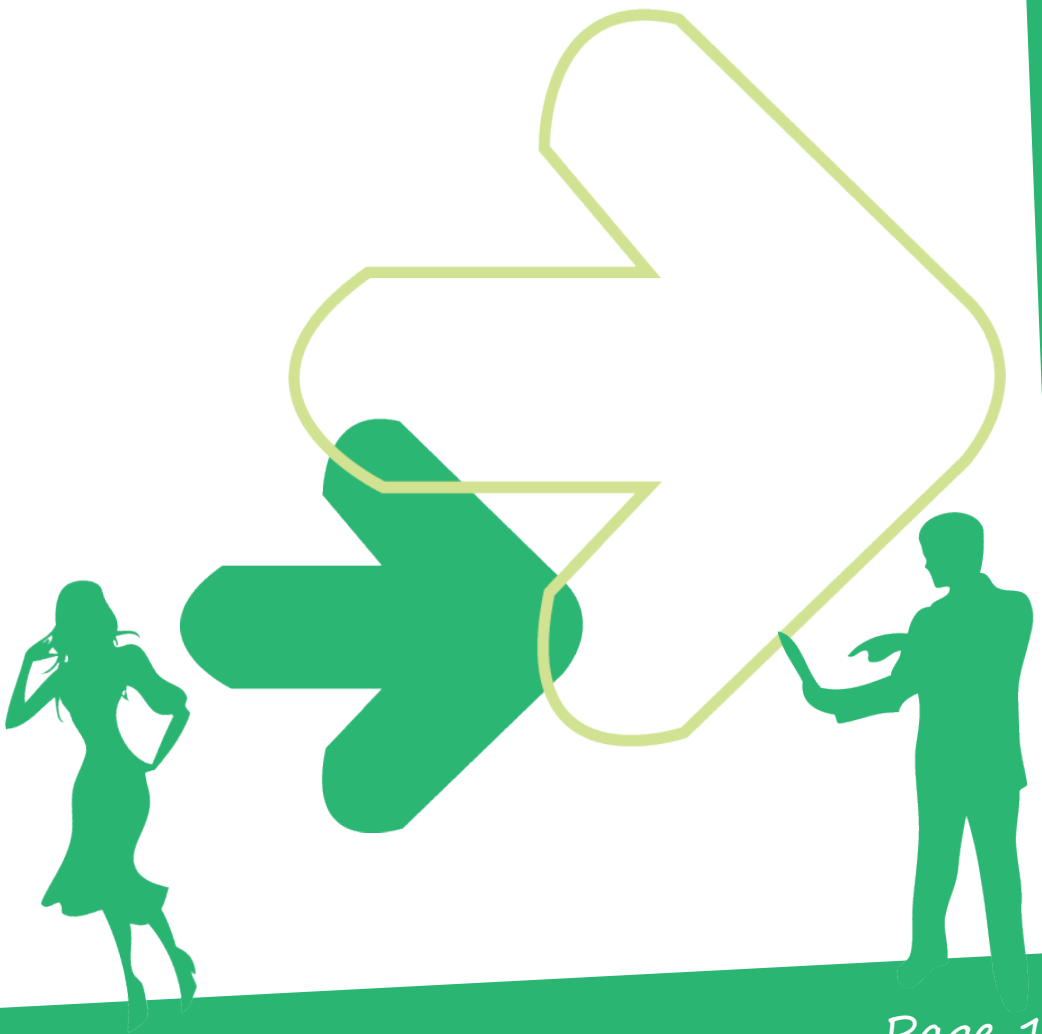
Qualité de la formation

Désormais obligatoire pour toutes les formations universitaires, le dispositif d'évaluation des enseignements permet de recenser les remarques des étudiants vis-à-vis de leur formation.

La France est signataire du processus de Bologne qui stipule notamment que l'étudiant doit être acteur de sa formation. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les évaluations des enseignements.

Il s'agit de questionnaires anonymes qui évaluent les enseignements dispensés dans la formation ainsi que la qualité des terrains de stage. Il ne s'agit pas de noter ses enseignants ou ses maîtres de stage. Le but est de détecter ce qui fonctionne auprès des étudiants, et ce qu'il faudrait améliorer pour que les connaissances et les compétences soient mieux reçues et donc acquises, ou encore améliorer l'accueil des étudiants sur les terrains de stage. Elles constituent un but pédagogique indispensable.

LES UNIVERSITES



Amiens

1. Examen d'aptitudes

Numerus Clausus : 30
Date admissibilité : fin février

Epreuves d'admissibilité

QCM Maîtrise de la Langue (50 questions).
QCM Culture Générale (50 questions), QCM
Logique et Connaissances Scientifiques
(50 questions), résumé de texte (1 heure),
épreuve de créativité (1 heure).

Epreuves d'admission

L'oral se déroule en plusieurs parties : dictée
inventée, un premier oral uniquement basé
sur des exercices (20 min) et un deuxième
oral basé essentiellement sur motivation et
personnalité (20 min).

Les 100 participants sont divisés en groupe
de 5 ou 6 candidats et passent devant un jury
composé de 2 personnes.

Types d'exercices pour le premier oral :
Rétention de chiffres, logatomes à répéter,
phrases à trous , rétention de phrases, lecture
à voix haute d'un texte puis résumé du texte,
épeler des mots à l'endroit et à l'envers...

Types d'exercices pour le second oral :
inventer des phrases avec 2, 3 puis 4 mots
imposés, qu'est-ce que l'orthophonie pour
vous ?, chantez nous une chanson, pourquoi
cette chanson ?...

Vérification de la déglutition : boire un verre
d'eau.

2. Adresse

IUT Département d'orthophonie
Bat. génie civil

Avenue des Facultés
80025 Amiens CEDEX 20

3. L'association

GEPETO

Groupement des Etudiants Pic-
ards Et un Tantinnet Orthophon-
istes

C'est une jeune association créée en
novembre 2009 et déjà présente pour le
Téléthon, les élections étudiantes, le WEIO,
les WEFF et de nombreux événements
locaux.

En outre, Gepeto c'est un WEFF organisé
pour la FNEO, des week-ends d'intégration,
un site internet, des t-shirt et des sweats, des
stages de LSF, une participation à l'hôpital
des nounours, un journal GEPATOUDI et des
projets plein les tiroirs.

En bref Gepeto, c'est une association en
plein essor qui a pour but de promouvoir
la solidarité entre les étudiants et une
bonne intégration dans la capitale picarde,
notamment grâce à la collaboration de la
FAEP, notre fédé locale... Bientôt, un nouveau
bureau prendra le relais pour de nouvelles
aventures et toujours autant de motivation !

Adresse postale

IUT Département d'orthophonie
Association Gepeto
Bat. génie civil
Avenue des Facultés
80025 Amiens CEDEX

Site-internet

gepeto.wifeo.fr

Adresse mail

associationgepeto@yahoo.fr



Besançon

1. Examen d'aptitudes

Numerus Clausus : 25

Date admissibilité : mi-décembre et mi-mai

Epreuves d'admissibilité

Mi-décembre : QCM de culture générale (100 questions dont des questions de français, des questions scientifiques, quelques tests psychotechniques et quelques questions sur la région)

Mi-mai : 2 dictées à corriger, résumé d'un texte à mémoriser (en rapport avec l'orthophonie) sans possibilité de prendre de notes.

Epreuves d'admission

Face à des orthophonistes, le candidat devra se présenter, exposer ses motivations, lire un texte à haute voix, chanter.

Vérification de la déglutition : boire un verre d'eau.

2. Adresse

UFR SMP

Ecole d'orthophonie

19 rue Ambroise Paré

25 041 BZSANCON Cedex 3

3. L'association

GEOD

Groupement des Etudiants en Orthophonie du Doubs

GEOD c'est surtout une équipe disponible, soudée et partante pour de nombreux événements : soirées inter-promos, journées de solidarité, WEIO, WEF...

Nous nous investissons dans de nombreux projets pour permettre l'intégration, le bien-être et la cohésion de nos étudiants ainsi que la représentation de notre centre au niveau local et national.

Nous sommes motivés et comptons bien le rester!

Adresse postale

GEOD

Ecole d'orthophonie Faculté de Médecine et de Pharmacie

19, rue Ambroise Paré

25041 BESANCON Cedex 03

Site-internet

<http://geod.wifeo.com>

Adresse mail

contact.geod@gmail.com



Bordeaux

1. Examen d'aptitudes

Numerus Clausus : 30
Date admissibilité : mi-mars

Epreuves d'admissibilité

QCM de langage et d'orthographe, dictée.
Les 160 premiers accèdent aux épreuves suivantes.

QCM d'analyse logique et grammaticale, faire le résumé et donner un titre à un texte, discussion sur un texte.

Epreuves d'admission

Les 50 premiers accèdent à l'oral. Description d'une photo à l'écrit, répondre à un questionnaire écrit type (pourquoi l'orthophonie ? qu'est-ce que c'est ?...), entretien de groupe avec 2 orthophonistes et 1 psychologue, entretien avec 2 orthophonistes par rapport au questionnaire; chanter une chanson, mimer un verbe, remettre en ordre une série d'images et les raconter; répétition de logatomes, compléter les bulles d'une BD, lire un livre à un enfant de 5 ans. Entretien avec un psychologue. Audiogramme.

2. Adresse

Ecole d'orthophonie de Bordeaux, Faculté de médecine
Université Bordeaux II Casier 60
146, rue Léo Saignat
33076 BORDEAUX Cedex

3. L'association

ABFO

Association Bordelaise des Futurs Orthophonistes

L'Association Bordelaise des Futurs Orthophonistes a été créée en 1997. Le bureau de l'ABFO veille à représenter les étudiants et à dynamiser la vie au sein du centre de formation.

L'ABFO organise alors de nombreux événements festifs : week-end d'intégration, soirées post-partiels, après-midi au hammam, soirée de Noël, apéro des maîtres de stage... mais aussi des événements de solidarité : le téléthon, l'hôpital des Nounours, la journée de l'autisme, une petite initiation à la LSF...

L'ABFO propose de supers partenariats et avec organise une grande tombola avec eux. L'association distribue chaque année le trombinoscope avec une photo de promo et le tee-shirt de l'association.

L'ABFO organise des commandes auprès d'éditeurs (orthoédition) et des démonstrations de jeux. L'association s'occupe de l'hébergement et de l'accueil des candidates au concours, ainsi que de la bibliothèque et du foyer.

En 2013 le site Internet de l'association a fait peau neuve et si vous ne le connaissez pas encore, vous ratez quelque chose ! www.orthophonie-bordeaux.com

L'association tient à informer les étudiants de l'actualité orthophonique et surtout les représente à la FNEO. L'association représente également les étudiants au sein de l'IPEB (inter-paramédicaux étudiants bordelais).

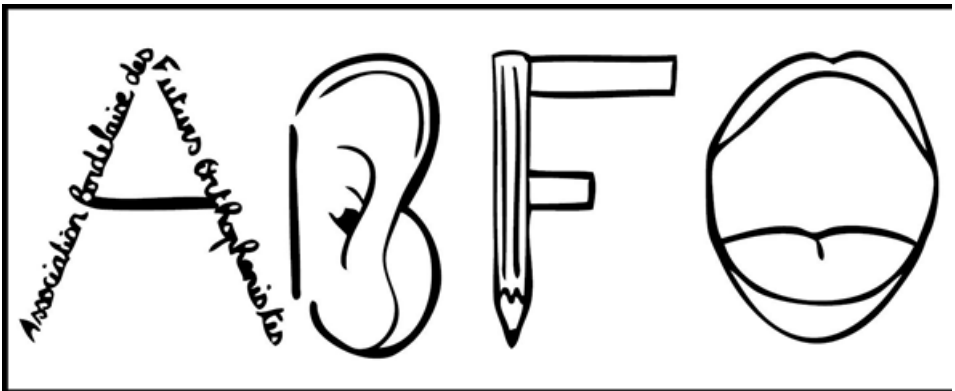
BREF, un bureau dynamique qui anime la vie du centre de formation !

Adresse postale

ABFO
Ecole d'orthophonie de Bordeaux,
Université Bordeaux II Casier 60
146 rue Léo Saignat
33076 BORDEAUX Cedex

Site-internet

www.orthophonie-bordeaux.com



Caen

1. Examen d'aptitudes

Numerus Clausus : 20

Date admissibilité : fin mars-début avril

Epreuves d'admissibilité

QCM de culture générale

QCM de français

Une dictée, un résumé (quelques lignes) et un commentaire de texte (1h30)

Epreuves d'admission

Entretien du candidat et lecture d'un texte devant un jury composé d'au moins un orthophoniste, et un médecin ou un psychologue : contrôle des habiletés psychologiques et de la motivation, des bonnes capacités de communication et de l'expression orale.

Se présenter muni d'un audiogramme. Tout trouble de l'articulation, une altération de la voix, ou un dysfonctionnement des organes phono-articulatoires entraîne l'élimination du candidat.

Il est également demandé de fournir le compte-rendu d'un bilan ophtalmologique attestant d'une acuité visuelle satisfaisante, avec ou sans correction.

2. Adresse

Ecole d'orthophonie
Faculté de médecine de Caen
CHU Côte de Nacre
14032 CAEN Cedex

3. L'association

ETOC!

ETudiants en Orthophonie de Caen

L'association ETOC! permet aux étudiants

- de partager (soirées, commandes de matériel, goûter)
- d'organiser des événements de solidarité (JNA, Journée des Dys, Téléthon, Hôpital des Nounours, Un bébé, un livre) ainsi que des formations en lien avec notre futur métier (stage de dessin)
- de faire remonter à la FNEO (Fédération Nationale des Etudiants en Orthophonie), par le biais de laquelle tous les étudiants Bas-Normands sont représentés nationalement, les problématiques de la formation.

Elle est également adhérente à la Fédér Campus BN qui lui permet de créer des liens avec d'autres filières de l'université autour de l'organisation de campagnes de prévention, d'élections, de WEFF...

Adresse postale

Etoc!
Ecole d'orthophonie
Faculté de médecine de Caen
CHU Côte de Nacre
14032 CAEN Cedex

Site-internet

<http://www.etoc-orthophonie.fr/>

Adresse mail

etoc.presidence@yahoo.fr



Lille

1. Examen d'aptitudes

Numerus Clausus : 120
Date admissibilité : fin mars

Epreuves d'admissibilité

Orthographe, grammaire (dictée à corriger, QCM), vocabulaire, résumé d'un texte littéraire, compréhension et culture générale par rapport à un texte scientifique.

Epreuves d'admission

Un entretien avec un psychiatre et un entretien avec un orthophoniste et un psychologue.

2. Adresse

Institut d'Orthophonie G. Decroix
Faculté de médecine H. Warembourg
Pôle Formation –
59045 LILLE Cedex
Tèl : 03.20.62.76.18

3. L'association

ACEOL

Association Corporative des Etudiants en Orthophonie de Lille

L'ACEOL, créée en 1998, se met au service des étudiants pour que leurs études se déroulent dans la joie et la bonne humeur ! L'ACEOL est gérée par des étudiants de 1ère et 2ème années. Nos actions sont multiples, et nous nous partageons les différentes tâches : permanences au moins une fois par semaine pour effectuer et récupérer les commandes,

regarder les catalogues des éditeurs de matériel, consulter le répertoire des stages, relier des exposés ou le mémoire, distribution des annales des partiels. Des soirées sont organisées en général en partenariat avec d'autres écoles ou filières, des visites du Vieux-Lille et des tarifs préférentiels pour aller au théâtre permettent de se divertir et de découvrir la ville. L'association permet la participation à des manifestations de solidarité comme le Téléthon, la journée des Dys, l'Hôpital des Nounours. Enfin, l'ACEOL représente les étudiants sur le plan national au sein de la FNEO et sur le plan local avec la CAEML (fédé de ville).

Bref tout ça pour que les études se passent au mieux !

Adresse postale

ACEOL
Faculté H. Warembourg
Pôle Formation
59045 LILLE Cedex "

Site internet

www.aceol.e-monsite.com



Limoges

1. Examen d'aptitudes

Numerus Clausus : 20
Date admissibilité : fin mars

Epreuves d'admissibilité

Réécrire un conte norvégien après écoute le plus fidèlement possible.

QCM de vocabulaire et de logico-mathématiques.

Dictée.

Epreuves d'admission

Un entretien de motivation, exercices de logatomes, concaténation de phrases, texte attaché à lire, ou encore recopier une phrase qu'un enfant de CM2 puisse lire.

2. Adresse

ILFOMER
Campus universitaire de Vanteaux
39H Rue Camille Guérin
87036 LIMOGES Cedex

3. L'association

OREIL

ORthophonie: Etudiants de l'Institut Limousin

OREIL (ORthophonie : Etudiants de l'Institut Limousin) a été créée en 2013 par la première promotion Limougeaude suite à l'ouverture de l'ILFOMER en septembre 2012.

En 2013, année de sa création donc, nous avons été présents lors de l'Hôpital des

Nounours ainsi que lors du concours afin de guider, accueillir et héberger les candidats.

OREIL organise également l'intégration des futurs première année et prévoit aussi de nombreux projets pour les années à venir.

Adresse postale

Association OREIL
ILFOMER
Campus universitaire de Vanteaux
39H Rue Camille Guérin
87036 LIMOGES Cedex

Site-internet

<http://oreil-limoges.e-monsite.com/>



Lyon

1. Examen d'aptitudes

Numerus Clausus : 95

Date admissibilité : fin février

Epreuves d'admissibilité

QCM de langue française, de culture générale, de tests psychotechniques. Epreuves de français : résumé de texte oral, contraction de texte, synthèse de document ou rédaction d'un poème, dictée. Les épreuves ne sont corrigées que si le candidat obtient la moyenne au QCM de français, de culture générale et une note supérieure à 2 au QCM de tests psychotechniques. Le zéro est éliminatoire.

Epreuves d'admission

(environ 20 minutes. Le jury est composé de 2 personnes) : motivation, chant, écriture d'une phrase, lecture, mime (parfois), questions diverses. Une note inférieure à 6 est éliminatoire. Un deuxième oral peut être demandé par le jury s'il y a un doute.

Il faut amener un certificat médical ORL, ophtalmologiste.

2. Adresse

Secrétariat Orthophonie
Institut des Sciences et Techniques de la
Réadaptation
8, Avenue Rockefeller
69373 LYON Cedex 0

3. L'association

AEOL

Association des Etudiants en Orthophonie de Lyon

Depuis 1983, l'AEOL tente de rendre inoubliable le passage à Lyon des étudiants en orthophonie : quels meilleurs souvenirs que des soirées endiablées (entre orthos, ou avec d'autres associations), des sorties culturelles (théâtre, concerts, ...) et sportives (et plus particulièrement avec la fameuse sortie ski !), un week-end d'intégration de folie pour les 1A, et de désintégration pour les 4A, des événements de solidarité tous plus intéressants les uns que les autres (Journée des Dys, Téléthon, Hôpital des Nounours, Journée Nationale de l'Audition, ...), etc ?!

De plus, l'AEOL s'implique dans la représentation de ses étudiants, à travers la FNEO, pour la représentation au national, et par GAELIS, la fédération de ville, pour la représentation locale (élus aux conseils centraux de l'université, au conseil d'UFR, etc), l'entretien du réseau associatif de Lyon...

Terre d'Ortho est l'association de solidarité internationale : elle a mené des actions au Népal, au Togo, au Niger et au Cameroun.

Adresse postale

AEOL
Institut Techniques de Réadaptation
8, Avenue Rockefeller
69373 LYON Cedex 08

Site internet

www.aeol.fr



Marseille

1. Examen d'aptitudes

Numerus Clausus : 38

Date admissibilité : juin

Epreuves d'admissibilité

Orthographe et maîtrise de la langue française (90 QCM – 1h30), Synthèse, résumé, titre et tests psychotechniques (90 QCM – 1h30)

Epreuves d'admission

Un grand oral individuel de 15 à 20 minutes pour l'évaluation de la flexibilité du langage oral et de la motivation. On vérifiera également les aptitudes sensorielles et psychiques des candidats retenus aux deux groupes d'épreuves.

2. Adresse

Ecole d'orthophonie
Faculté de médecine-Scolarité
27, Bd Jean Moulin
13385 MARSEILLE Cedex 05
Tel : 04.91.32.43.18

3. L'association

AEMO13

Association des Etudiants Mar-
seillais en Orthophonie

Les événements et services qu'elle met en place permettent de dynamiser et faciliter la vie étudiante, tout en favorisant les échanges interpromotionnels. Elle a pour but de garantir une cohésion entre les différentes promotions, et de représenter ses étudiants au niveau local.

Le site de l'association présente les différents événements passés et avenir proposés aux étudiants, des articles en lien de près comme de loin avec l'orthophonie pour varier les plaisirs ainsi que diverses informations utiles.

L'AEMO13 organise des soirées avec d'autres associations étudiantes, des apéros à thème régulièrement, un repas de Noël, un gala de fin d'études, un week-end avec les ostéopathes et participe aux soirées inter asso de Marseille.

Nous participons à de nombreux événements touchant à la solidarité, comme l'Hôpital des Nounours, la Journée de l'Audition, le Téléthon, la Journée des DYS...

Les étudiants bénéficient également d'avantages sur la commande de matériel professionnel.

Adresse postale

AEMO13
Hôpital de la Timone - Service ORL – 4ème étage (secrétariat du Pr Giovanni)
Bd Jean Moulin
13385 MARSEILLE

Site internet

<http://aemo13.wordpress.com/>



Montpellier

1. Examen d'aptitudes

Numerus Clausus : 35 places

Date admissibilité : mi-mars

Epreuves d'admissibilité

QCM de connaissances générales (45 minutes), évaluation de l'orthographe (30 minutes). A l'issue de ces deux premières épreuves, les 90 premiers candidats sont retenus.

Expression écrite pour évaluer les structures de la communication écrite, les capacités à extraire, trier, relier, organiser des informations et les mettre sous la forme écrite (120 minutes).

Epreuves d'admission

Entretien avec trois professeurs (orthophonistes, psychologue...) : présentation du CV, motivations, différents exercices (rétention, lecture d'un texte sans ponctuation, saynète...).

Les 70 premiers reviennent ensuite passer des examens médicaux (non notés !).

2. Adresse

Faculté de médecine,
Secrétariat des études paramédicales
Ecole d'orthophonie
2, rue de l'Ecole de Médecine
34060 MONTPELLIER Cedex 01
Tel : 04.67.60.10.50

3. L'association

Dis-lalie

Depuis 1998, Dis-lalie est devenue l'association indispensable au quotidien des 140 étudiants en orthophonie de Montpellier!

Grâce à son bureau très actif, de nombreux événements ont lieu chaque année : le Week-end Inter-Promos pour démarrer l'année en beauté, actions de solidarité (Téléthon, JNA, Hôpital des Nounours...), organisation de nombreuses soirées et de repas inter-promos, des sorties (musée Haribo pour les gourmand(e)s), l'accueil et l'hébergement des candidat(e)s au concours, l'édition du guide pour le concours et la cérémonie de fin d'études pour nos 4A au moins de juin... Dis-lalie c'est aussi : une chorale (les Colalies) ; un local avec une bibliothèque, une vidéothèque et du matériel de bureautique à disposition des étudiants ; la création d'un sweat pour les membres !

L'association comprend également un service de commande, de photocopies et une chorale.

Dis-lalie représente les étudiants montpelliérains que ce soit au local par l'intermédiaire du Bureau de la Vie Étudiante de l'Université Montpellier I ou encore par notre fédération de ville l'AFEM ; et au national par le biais de la FNEO.

Adresse postale

Dis-lalie
Faculté de Médecine
Secrétariat des études paramédicales
2 rue École de Médecine
34060 Montpellier Cedex 2

Adresse mail

dislalie@gmail.com

Site internet

<http://association-dislalie.voila.net/index.htm>



Nancy

1. Examen d'aptitudes

Numerus Clausus : 40

Date admissibilité : avril

Epreuves d'admissibilité

Tests psychotechniques, orthographe, conjugaison, grammaire, compréhension de texte, commentaire ou exposé-discussion ou résumé à propos d'un texte.

Epreuves d'admission

Le candidat passe devant 3 jurys le matin :

- jury 1 (2 orthophonistes et 1 psychologue): entretien et motivation (lecture d'un texte et discussion avec un jury).

- jury 2 (1 phoniatre, 1 ORL et 1 orthophoniste): articulation / voix (texte à lire), déglutition.

- jury 3 (2 orthophonistes) : justesse de l'oreille, qualité de lecture.

Un examen ORL obligatoire est prévu l'après-midi.

2. Adresse

Orthophonie

Faculté de Médecine de Nancy

9, Avenue Forêt de Haye BP 184

54505 VANDOEUVRE-lès-NANCY Cedex

Tel : 03.83.59.27.48

3. L'association

AFON

Association des Futurs Orthophonistes de Nancy

L'Association des Futurs Orthophonistes de Nancy a vu le jour en 1989. Elle a pour but de promouvoir les études d'orthophonie mais aussi d'assurer le lien entre les étudiants des 4 promotions en organisant des événements tels que des open café, des soirées, des sorties de groupe ou encore des After Work.

Nous participons aussi, avec d'autres associations étudiantes nancéiennes, à des événements de solidarité tels que le Téléthon, l'Hôpital des nounours, le Sidaction, la Journée de l'Audition ou encore la Journée des Dys.

Toujours désireux d'enrichir les connaissances des étudiants, les membres de l'association organisent des conférences sur des thèmes liés à l'orthophonie. L'association est également partenaire avec le Théâtre de la Manufacture de Nancy, ce qui permet aux adhérents de l'AFON de bénéficier de tarifs avantageux pour les différentes représentations.

L'association met à disposition des étudiants, une bibliothèque contenant livres, revues et jeux orthophoniques empruntables. Elle publie également « L'Echo d'Ortho », journal de l'école qui rassemble des articles rédigés par les étudiants sur les thèmes orthophoniques.

L'association compte environ 150 adhérents sur 160 étudiants en orthophonie. Le bureau est composé d'une vingtaine de membres et d'au moins un représentant par promotion. L'AFON est adhérente à la Fédération Des Etudiants Nancéiens (FÉDEN) et à la FNEO.

Adresse postale

AFON - Faculté de Médecine
9, Avenue Forêt de Haye BP 184
54505 VANDOEUVRE-lès-NANCY Cedex

Adresse mail

afon_nancy@yahoo.fr

Site internet

<http://afon.medecine.uhp-nancy.fr/>



Nantes

1. Examen d'aptitudes

Numerus Clausus : 41

Date admissibilité : mi-mars

Epreuves d'admissibilité

QCM de maîtrise de la langue française, orthographe, raisonnement et culture générale.

Epreuves d'admission

Epreuve de composition française puis épreuves orales : deux entretiens individuels (psychiatre, phoniatre et orthophoniste) et un entretien de groupe.

2. Adresse

UFR de Médecine - Secrétariat d'orthophonie
1, rue Gaston Veil

BP 53508

44035 NANTES cedex 1

Tél : 02 40 41 28 50 (le matin)

3. L'association

ANFO

Association Nantaise des Futurs Orthophonistes

L'association nantaise des futurs orthophonistes c'est l'ANFO ! Le bureau compte un dizaine de membres, pour environ 170 adhérents.

Nous participons au téléthon, et d'autres actions de solidarité : l'hôpital des nounours, un bébé un livre, miam-miam (ateliers autour

de l'oralité avec un kiné)...

Nous avons aussi une association humanitaire, Faso'soleil, composée d'étudiants en orthophonie, qui apporte du matériel, des jeux et de la bonne humeur aux enfants burkinabés.

Nous organisons également des événements inter-promos tels que le repas de Noël, des sorties (ciné, patinoire, laser-game...). Sans oublier la chorale et la troupe de théâtre.

Nous proposons par ailleurs aux étudiants nantais de suivre une formation LSF à petit prix ! Et bien-sûr, on fait le lien entre les étudiants, la direction, la FNEO, etc... On se bat pour que la formation soit la meilleure possible.

On organise des AG pour que les étudiants soient au courant de tout ça !

Adresse postale

ANFO

Faculté de médecine

1, rue Gaston Veil

44035 Nantes CEDEX

Adresse mail

anfo44@yahoo.fr

Site internet

<http://club.quomodo.com/anfo/accueil.html>



ASSOCIATION NANTAISE DES FUTURS ORTHOPHONISTES

Nice

1. Examen d'aptitudes

Numerus Clausus : 32
Date admissibilité : mi-mars

Epreuves d'admissibilité

Dictée, vocabulaire, tests psychotechniques, synthèse de documents, dissertation.

Epreuves d'admission

Face à un jury de 5 personnes : lecture d'un texte avec et sans ponctuation, donner un titre au texte, développer une réflexion à partir d'un mot tiré au sort, examen du parcours scolaire et des motivations.

2. Adresse

Orthophonie
UNSA Faculté de Médecine
28, Avenue de Vallombrose
06034 NICE Cedex
Tel : 04.93.37.77.77 poste 7605

3. L'association

AFON'

Association des Futurs
Orthophonistes de Nice

L'AFON' (et on n'oublie pas l'apostrophe « ' » après le N' !) est l'Association des Futur(e)s Orthophonistes de Nice. C'est une association « loi 1901 » qui compte 63 adhérents pour l'année 2013.

Pour mieux nous connaître voici un aperçu de ce que nous proposons :

- Actions de solidarité : participation à des événements solidaires (Sidaction, Téléthon), campagnes de sensibilisation (autisme), information et prévention (hôpital des nounours, journée nationale de l'audition, journée des dys, un bébé un livre).

- Commandes : tee-shirts, pulls, commande nationale du sweat I love Ortho

- De nombreux événements : soirées et apéros ortho, journée ski, anniversaire du centre de formation, restos, printemps des Orthos, week-ends d'intégration, de désintégration, remise des diplômes.

- Mise en place de nouveaux partenariats qui profitent directement aux étudiants comme des prix imbattables chez l'esthéticienne, ou encore un partenariat avec rouge baiser !

- Mais l'AFON' c'est aussi la représentation des étudiants lors des conseils d'administration et des assemblées générales de notre fédération nationale la FNEO et de notre fédération de ville la FACE06.

N'hésitez pas à nous rejoindre, sur les réseaux sociaux ou notre site internet tout neuf. On vous attend nombreux !

Adresse postale

AFON'
Ecole d'Orthophonie
UNSA Faculté de Médecine
28, Avenue de Vallombrose
06034 NICE

Adresse mail

contact.afon@gmail.com

Site internet

<http://afonice.wordpress.com/>

Paris

1. Examen d'aptitudes

Numerus Clausus : 120
Date admissibilité : mi-mai

Epreuves d'admissibilité

QCM de grammaire, de vocabulaire et d'orthographe, texte avec des questions de compréhension sous forme de QCM, questions de logique. Environ 300 personnes sont ensuite gardées pour l'oral.

Epreuves d'admission

Face à un jury de deux personnes, 2 questions (de motivation ou sur le métier), lire un texte à voix haute et en faire son résumé à l'oral, répétition de phrases longues, empan de chiffres à l'endroit et à l'envers, exercices sur la mémoire de travail et la mémoire à long terme (4 mots au début de l'entretien à restituer à la fin), transcription d'une phrase dictée, vocabulaire.

2. Adresse

Département Universitaire d'Enseignement et de Formation en Orthophonie (DUEFO) :
pour l'inscription au concours
91, boulevard de l'Hôpital
75013 PARIS
01.45.86.20.38
orthophonie@upmc.fr

3. L'association

APEO

Association Parisienne des Etudiants en Orthophonie

Dès que vous posez le pied à la Pitié en tant qu'étudiant en orthophonie, vous ne pouvez pas manquer l'APEO ! Depuis de nombreuses années, l'association accueille et accompagne les étudiants en orthophonie de Paris, pour que ces quatre années de dur labeur soient des plus agréables .

Au programme des études : boucle internet, ronéos, photocopiés, annales ; conférences, congrès; représentation des étudiants lors des conseils des études avec l'équipe administrative et pédagogique.

Mais aussi des soirées, week-end d'intégration pour les 1ère année, concours de T-shirt de l'association, publication de la lettre de l'APEO, deux voyages (l'année dernière c'était à Amsterdam et au ski), des commandes de livres et de matériel à prix attractif, organisation de nombreux événements de solidarité comme la « journée des Dys », la participation au Téléthon, l'Hôpital des nounours en partenariat avec les étudiants en médecine, dentaire et infirmiers; ainsi qu'à la Journée Nationale de l'Audition.

L'APEO accueille dans ses locaux pour y manger, se rencontrer, ou découvrir une bibliothèque regroupant livres, revues et vidéos permet aux étudiants de compléter et d'approfondir leurs connaissances.

A noter aussi : Paris s'investit dans la solidarité internationale avec son asso Oasis ! Retrouvez-les sur leur site :

><http://oasis.orthophonie.free.fr/>

Adresse postale

APEO
Faculté de médecine de la Pitié-Salpêtrière
91, boulevard de l'Hôpital
75013 PARIS
Métro Saint-Marcel (ligne 5)

Adresse mail

associationapeo@gmail.com

Site internet

<http://assoapeo.free.fr>



Poitiers

1. Examen d'aptitudes

Numerus Clausus : 25
Date admissibilité : avril

Epreuves d'admissibilité

QCM de maîtrise de la langue française, orthographe, grammaire, durée 1h, coeff.1 (note sur 60).

QCM de culture générale incluant des questions de biologie, durée 1h, coeff.1 (note sur 60).

Epreuves d'admission

Dictée : 30 minutes, coeff 1 (note sur 20)

Oral : 15 minutes, coeff 3 (note sur 20).

Présentation, motivation face à une équipe médicale pluri-disciplinaire.

Elimination du candidat s'il obtient une note inférieure à 8/20 pour la dictée ou à 10/20 pour l'oral.

2. Adresse

Ecole d'orthophonie
Faculté de médecine et de pharmacie
6, rue de la Milérierie
BP 199
86034 Poitiers cedex

ALEOP c'est le nom enthousiaste de l'asso des Pictavien(ne)s !

ALEOP c'est des actions de solidarité: participation à la journée des Dys, au Téléthon, à l'hôpital des nounours ...

ALEOP c'est un soutien à la cohésion et à l'animation de la vie de l'école avec l'accueil et l'hébergement des candidats pour le concours, les soirées, l'intégration et la désintégration des étudiants, la publication d'un trombinoscope, des T-shirts, une chorale, un stage de dessin ... J'en passe et des meilleures!

Sans oublier son objectif de représentation des étudiants en Orthophonie au sein des divers conseils et commissions.

Adresse postale

ALEOP
Ecole d'orthophonie
Faculté de médecine et de pharmacie
6, rue de la Milérierie
BP 199
86034 Poitiers cedex

Site internet

<http://aleop.wifeo.com>

3. L'association

ALEOP

Association pour Les Etudiants
en Orthophonie de Poitiers

Rouen

1. Examen d'aptitudes

Numerus Clausus : 20

Date admissibilité : fin mai

Epreuves d'admissibilité

QCM concernant l'orthographe lexicale, la maîtrise de la langue et du langage écrit et le raisonnement (tests psychotechniques). Il y a également un résumé de texte et une analyse de document avec interprétation des données, avec des réponses courtes.

Epreuves d'admission

L'oral se déroule en deux étapes dont l'ordre peut varier mais n'importe aucunement. Il y a un oral de groupe et un oral individuel. L'oral de groupe durant 30 min est supervisé par deux professionnels (orthophonistes, médecins, psychologues).

Lors du passage seul, le candidat a face à lui trois personnes dont au moins un orthophoniste. C'est un oral guidé par des questions de motivation et de personnalité (20 min).

2. Adresse

Département d'Orthophonie - UFR de Médecine et de Pharmacie
22 Bd Gambetta,
76183 ROUEN Cedex 1
Secrétariat : Mme Maquin
Téléphone : 02.35.14.82.31 ou 02.35.14.82.32

3. L'association

OREO

Organisation Rouennaise des Etudiants en Orthophonie

L'association fédère les étudiants en orthophonie de la ville depuis septembre 2013. Malgré son jeune âge, l'association a su montrer tôt des signes d'investissement au niveau local avec la participation au tournoi sportif des étudiants de Rouen, l'organisation d'un stand au Téléthon, à l'Hôpital des Nounours et bien sûr ses ventes de gâteaux, tant convoitées par ces gourmands d'étudiants en médecine.

Mieux que ça OREO c'est aussi une auto-intégration des étudiants en première année. C'est une petite famille, reconnaissable à son sweat, qui teste les déboires et les réjouissances d'un département fait sur mesure.

C'est aussi l'accueil des candidats au concours avec un petit tour de la ville en prime !

Et encore.. OREO a plein de projets en tête avec entre autres la « journée des Dys », la mise en place de conférences, de facilitations étudiantes, de partenariats avec d'autres associations normandes, d'une chorale, etc.

Les étudiants en orthophonie de Rouen se mobilisent aussi pour la solidarité internationale avec leur association Orto go ! ; aidant un hôpital au Togo. Vous pouvez les suivre sur leur page facebook : Orto 'go Humanitaire.

Adresse postale

OREO

Département d'Orthophonie - UFR de
Médecine et de Pharmacie
22 Bd Gambetta,
76183 ROUEN Cedex 1

Adresse mail

oreorthophonie@gmail.com

Site internet

<http://oreo76.wix.com/oreo>



Strasbourg

1. Concours d'entrée

Numerus Clausus : 35

Date admissibilité : mi-avril

Epreuves d'admissibilité

50 QCM de culture générale, orthographe (correction de dictée et « questions de dictées »), commentaire de texte.

Les 50 premiers sont sélectionnés pour les épreuves d'admission.

Epreuves d'admission

Entretien de motivation auprès d'un jury de trois personnes dont un médecin ORL et un orthophoniste. Entretien avec un psychiatre. Entretien de groupe.

2. Adresse

Faculté de Médecine

Ecole d'Orthophonie

4, rue Kirschleger

67085 STRASBOURG Cedex

Tel: 03.90.24.35.03

3. L'association

METAFOR

*Mouvement des ETudiants Actifs
Futurs ORthophonistes*

Strasbourg, aux allures de cité médiévale, capitale de Noël et de la gastronomie où il fait bon déguster des tartes flambées entre amis, Strasbourg, lieu de culture et de festivités, Strasbourg n'attend que vous ! Alors n'hésitez plus, prenez vos valises, faites un crochet par

la cathédrale et rejoignez-nous !

Les étudiants en orthophonie et leur association METAFOR vous attendent pour une année de folie... Week-end d'intégration, sorties et soirées, événements de solidarité, accueil des concouristes et des nouveaux venus, services pratiques en tout genre, bibliothèque et autres... METAFOR vous accueille avec plaisir ! Rencontres enrichissantes d'étudiants de tous horizons, partage et bonne humeur sont au menu ! La carte complète est consultable sur notre site "<http://metaforstrasbourg.wifeo.com/>" et pour toute question et autre renseignement, n'hésitez plus !

A bientôt pour de nouvelles aventures !

Adresse postale

METAFOR

Faculté de Médecine

Ecole d'Orthophonie

4, rue Kirschleger

67085 STRASBOURG Cedex

Site internet

<http://metaforstrasbourg.wifeo.com/association-metafor.php>



Toulouse

1. Examen d'aptitudes

Numerus Clausus : 36
Date admissibilité : mi-mai

Epreuves d'admissibilité

4 QCM (orthographe lexicale, orthographe grammaticale, langage et culture, mathématiques et logique). Les 120 premiers à l'issue de ces épreuves ont accès aux épreuves d'admission.

Epreuves d'admission

Epreuves écrites : contraction de texte et dictée.

Epreuves orales : examen psychologique sous forme d'entretien projectif avec un psychologue, entretien avec 3 orthophonistes, examen de l'acuité visuelle et audiogramme, examen médical ORL et phoniatrique.

2. Adresse

Faculté de Médecine Toulouse Rangueil
Ecole d'orthophonie
133, route de Narbonne
31062 TOULOUSE Cedex
Tél : 05.62.88.90.42. Poste 392

3. L'association

ATEO

Association Toulousaine des Etudiants en Orthophonie

L'ATEO est une association gérée par des étudiants en orthophonie de Toulouse, membre de la Fédération Nationale des

Etudiants en Orthophonie (FNEO). Notre association a pour but de défendre les intérêts des étudiants, de représenter les étudiants en orthophonie à l'échelle locale, mais aussi de contribuer à la vie du campus et au lien entre les différentes promotions.

L'ATEO, c'est aussi une équipe soudée qui comporte environ 18 membres actifs et plus de 120 adhérents !

Nous menons de nombreuses actions de Prévention, Citoyenneté et Solidarité telles que le Téléthon, la Journée Nationale de l'Audition, l'Hôpital des Nounours, l'action « Un bébé/ Un livre », la Journée des Dys,... L'année 2013 a vu naître l'Oeéo : l'Organisation d'Entraide des Etudiants en Orthophonie. Association créée par les membres de l'ATEO, elle est aujourd'hui indépendante et vole de ses propres ailes, une fois par an, à Agadir au Maroc dans un centre pour enfants sourds et malentendants. Mais l'ATEO c'est aussi beaucoup de rigolade ! Avec cette année la mise en place d'un Week-End d'Intégration pour souhaiter la bienvenue aux étudiants de première année ! Nous avons également organisé un Week-End à Barcelone, un Week-End Ski, et une sortie Laser Game pour permettre à toutes les promos de se rencontrer et de partager un moment convivial !

Adresse postale

ATEO
Faculté de Médecine,
133, route de Narbonne
31062 TOULOUSE Cedex

Site internet

<http://www.toulouse-ortho.fr>

Tours

1. Examen d'aptitudes

Numerus Clausus : 39

Date admissibilité : mi-mars

Epreuves d'admissibilité :

Dictée, QCM de grammaire, résumé d'un texte lu, dissertation, questions sur un texte scientifique.

Epreuves d'admission

Test psychologique et entretien avec 5 ou 6 personnes (orthophoniste, psychologue, médecin, directeur, responsable pédagogique...)

2. Adresse

Ecole d'Orthophonie

Faculté de Médecine

10, Bd Tonnellé

37032 TOURS Cedex

Tèl : 02.47.36.61.02 ou 02.47.36.61.23

3. L'association

ATFO

Association Tourangelle des Futurs Orthophonistes

L'Association Tourangelle des Futurs Orthophonistes a vu le jour en 1986. Depuis notre association n'a cessé de se développer pour le plus grand bonheur de ses adhérents !

Au programme des réjouissances : apéros, goûters, repas, soirées...qui sont l'occasion de passer de bons moments tous ensemble.

L'ATFO a aussi ses publications : son

trombinoscope, son journal « Tour(s) d'Horizon », son calendrier et son guide de rentrée.

Nous nous occupons aussi d'héberger le maximum de candidats lors du concours afin de pouvoir échanger et de rendre ainsi ce moment de « stress intense » plus convivial ! Nous préparons également un pot d'accueil à l'attention des candidats.

Notre association est aussi le lien entre la FNEO, mais aussi les diverses associations étudiantes tourangelles. Cela permet de mettre en place des réseaux de contacts donnant la possibilité aux étudiants de s'investir dans toute sorte de projets.

L'ATFO participe également aux différentes actions de solidarité nationales : Téléthon, Journée des Dys, Journée nationale de l'Audition... mais nous avons aussi pour objectif de monter des projets de solidarité au niveau local : recyclage, projection de film et conférences sur une pathologie précise... ce ne sont pas les idées qui manquent !

En résumé, l'ATFO c'est une bonne dose de convivialité, une quantité de merveilleux projets, une pincée de bonne humeur et un soupçon de dynamisme !

Adresse postale

ATFO

Ecole d'Orthophonie

Faculté de Médecine

10, Bd Tonnellé BP 3223

37032 TOURS Cedex 1

Adresse mail

atfo_tours@yahoo.fr

Site internet

http://atfo.webnode.fr/



Étudiants,

Etudiez, pratiquez, nous assurons

Bénéficiez d'offres adaptées à votre statut

Offerte : la carte la médicale Plus

Responsabilité Civile Professionnelle
Protection Juridique
et Protection Individuelle



Des tarifs préférentiels

Assurances Automobile, Habitation et Complémentaire Santé



Une offre performante pour assurer vos crédits

Pour tous vos emprunts professionnels ou privés
(voiture, logement ...)



Contactez-nous :

www.lamedicale.fr et applications iPhone
et Android

N°Cristal 0 969 32 4000

APPEL NON SURTAXE

La Médicale

Entreprise régie par le Code des assurances
S.A. au capital entièrement libéré de 2 160 000 euros
Siège social : 50-56, rue de la Procession 75015 Paris
Adresse de correspondance : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul
75499 Paris Cedex 10 - 582 068 698 RCS Paris

iPhone est une marque déposée par Apple Inc. Apple Store : service de
téléchargement proposé par Apple Inc., titulaire de la marque enregistrée App Store.
Android est une marque déposée par Google Inc. - Google play : service de
téléchargement proposé par Google Inc, titulaire de la marque Google Play.



La médicale
assure les professionnels de santé

LA VIE ASSOCIATIVE



Le Fonctionnement d'une Association

Une association a des adhérents, des administrateurs et un bureau.

Les administrateurs représentent les adhérents et possèdent le pouvoir décisionnel dans l'association.

Parfois, dans les associations locales, il n'y a pas de conseil d'administration (CA) et les décisions sont directement votées par l'ensemble des adhérents lors des assemblées générales (AG).

L'assemblée générale a lieu au moins une fois par an pour élire le nouveau bureau et présenter les bilans moral, financier et d'activités.

Le bureau est élu parmi les adhérents, il monte les projets et gère les activités de l'association au quotidien. Il comprend :

- Le président
- Un ou des vice-président(s)
- Le trésorier : il prend en charge les orientations financières et la comptabilité de l'association, il organise et calcule les finances grâce à un suivi des comptes et à la gestion des pièces comptables qu'il présente lors de son bilan à l'assemblée générale.
- Le secrétaire : il connaît et veille au respect des statuts. Il doit tenir un registre spécial, conserver et classer les documents et tenir à jour le fichier des adhérents. Il organise les réunions, doit faire circuler l'information et rédiger les éventuels comptes-rendus.
- Eventuellement il peut y avoir aussi un vice-secrétaire et un vice-trésorier, et des chargés de mission.

Dans le milieu étudiant, il existe des associations de différents types :

Association étudiante

Elle tend à améliorer la vie des étudiants d'une même UFR (Unité de Formation et de Recherche) ou composante. Elle s'appelle parfois « BDE » (Bureau Des Etudiants), « corpo » (corporation), amicale...

Fédération de filière

Elle regroupe les associations « locales » d'une même filière afin de promouvoir cette formation et l'insertion professionnelle de ces étudiants. Ainsi, la FNEO est une fédération monodisciplinaire, au même titre qu'il existe des fédérations monodisciplinaires en médecine, en STAPS, etc

Fédération territoriale

Elle regroupe l'ensemble des associations étudiantes d'une même ville et tend à améliorer les conditions de vie des étudiants dans leur région (Gaelis pour Lyon, l'AFEP pour Poitiers, L'AFGES à Strasbourg...).

Associations thématiques

Elles sont fondées autour d'un thème (culture, sport, solidarité, prévention) et mettent en œuvre des actions qui pourraient le promouvoir.

Malgré leurs différences, ces associations appartiennent toutes au même réseau et ont toutes un but commun, qui est l'amélioration des conditions d'études et de vie des étudiants.

L'Orthophonie à l'Université

Les formations en orthophonie sont dispensées, pour la plupart, dans des départements d'orthophonie appartenant aux UFR (Unité de Formation et de Recherche) Médecine, et font donc partie de l'Université. Ainsi, les étudiants en orthophonie peuvent siéger dans les différents conseils qui régissent ces instances, afin de représenter tous les étudiants. Leur rôle est fondamental car ils participent à l'ensemble des débats. L'élu, en représentant les étudiants et en donnant une opinion sur la vie et le fonctionnement universitaires, est un partenaire privilégié du processus de décision. Il est donc acteur de l'Université et des études. Il participe également à des commissions chargées de gérer des aspects particuliers de la vie universitaire (Commission FSDIE, comité Hygiène et Sécurité...). Le travail de l'élu permet de soutenir les projets de vos associations et d'améliorer au quotidien les conditions de vie et d'études, en portant les revendications des étudiants auprès des différentes instances de l'Université.

Les différents conseils où les étudiants en orthophonie peuvent aujourd'hui siéger sont les suivants :

Le Conseil d'Administration de l'Université (CA)

Le CA gère la politique de l'établissement, vote le budget et doit approuver les décisions des autres conseils. C'est le conseil décisionnel de l'université. Il comprend 3 à 5 élus étudiants.

La Commission de la Formation et de la vie Universitaire (CFVU)"

Le CFVU est décisionnaire en ce qui concerne le contenu des formations, les modalités d'examen, les conditions de vie, les activités culturelles, sportives, sociales... C'est le conseil le plus intéressant et le plus accessible pour les étudiants en orthophonie. Il comporte 40% d'étudiants.

Le conseil d'UFR

Le conseil d'UFR (ou conseil de faculté) gère la politique de l'UFR de médecine plus spécifiquement. C'est le conseil le plus proche de nos centres de formation dans la majorité des cas.

Le conseil pédagogique et scientifique

Le Conseil de Département (ou conseil Le Conseil Pédagogique et Scientifique (CPS) a été réfléchi en concertation avec les étudiants (FNEO) et le Conseil des Centres de Formation Universitaire en Orthophonie (CCFUO) qui regroupe tous les directeurs pédagogiques.

Il s'agit d'un conseil démocratique. Ses membres sont élus et toutes les décisions concernant le département y sont votées. Il comprend la direction, des représentants des enseignants et des étudiants.

Une majeure partie du travail de ce conseil est effectué en amont par plusieurs commissions qui soumettent leurs décisions au vote lors du CPS.

Les commissions sont :

- la commission pédagogique, qui gère les enseignements, les modalités de contrôle de connaissances (examens) ou encore l'organisation de l'examen d'aptitudes
- la commission des stages
- la commission mémoire

- la commission des litiges.

Comme dans toutes les filières universitaires, les étudiants doivent être représentés dans chacune de ces commissions.

Chaque étudiant peut se présenter pour faire partie des ces commissions qui ne se réunissent que 2 à 3 fois par an, alors n'hésitez pas !

Le Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche

Au niveau national, les étudiants sont représentés au Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER). C'est une instance consultative qui émet son avis sur la politique pédagogique, le budget, la liste des diplômés de chaque université. Il comporte 11 élus étudiants, soit un peu moins de 20% du conseil.

Ce sont les élus étudiants des conseils de l'université qui peuvent se présenter et qui votent pour le CNESER, alors que pour les autres élections, ce sont tous les étudiants qui votent pour élire leurs représentants.

Il est donc important d'avoir des élus étudiants en orthophonie à tous les niveaux de représentation, afin de pouvoir être au mieux acteurs de nos études.

Les Oeuvres Universitaires

Les Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) sont des établissements publics ayant pour mission l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants. Pour mener à bien cette mission, ils gèrent un certain nombre de services que nous utilisons tous les jours : restauration, logement, aides sociales, aides aux projets, accueil des étudiants étrangers, emplois temporaires...

En tant qu'universitaires, les étudiants en orthophonie ont droit à tous les services du CROUS, y compris le système de bourse sur critères sociaux. Au niveau national, les CROUS sont gérés par le CNOUS, qui oriente et coordonne leur action. Ils sont dirigés par un conseil d'administration (qui comporte 7 élus étudiants), et sont administrés au quotidien par un directeur chargé d'exécuter les délibérations du conseil.

Restauration

Les CROUS gèrent plusieurs types d'établissements (Restaurants Universitaires, cafétérias, brasseries...) soumis à la tarification dite « sociale » permettant aux étudiants de se restaurer sur leur lieu d'études. Ils sont accessibles aux étudiants ainsi qu'au personnel enseignant et administratif (mais à tarif différent).

Logement

Les CROUS gèrent plusieurs types de logements (résidences, foyers, appartements agréés...) et centralisent aussi les offres des particuliers dans leurs locaux. L'attribution de ces logements se fait suite à une demande faite lors de la constitution du dossier social étudiant entre janvier et avril.

Les aides sociales

Bourse sur critères sociaux

Elles sont accordées selon un barème national, établi pour une année universitaire en fonction des ressources et des charges de la famille (année n-2 prise en considération). La demande doit être faite par le biais du Dossier Social Etudiant (DSE), disponible sur le site internet de votre CROUS.

La bourse sur critères sociaux est attribuée sur 9 mensualités (de septembre à juin). Il existe 6 échelons de bourse de 1 (environ 150 euros par mensualité) à 6 (environ 460 euros) et un échelon 0 qui permet l'exonération des frais d'inscription et de sécurité sociale étudiante.

Retrouvez le détail de toutes les aides financières et autres dans le guides des aides sociales de la FNEO !

L'action culturelle

Le programme Culture Actions tend à favoriser l'animation des campus en octroyant des subventions à certains projets.

La FAGE

La FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes) a été créée en 1989 et représente son réseau d'associations étudiantes à l'échelle nationale indépendamment de tout parti politique. Elle est représentée au CNOUS et au CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche).

Elle fonctionne comme toute association, son bureau est composé d'étudiants issus du réseau qui sont soutenus par plusieurs employés, qui s'occupent : de la prévention, de l'infographie, du suivi des élus, etc.

Les structures fédératives membres sont de deux sortes :

- Les fédérations de filière : orthophonie (FNEO), médecine (ANEMF), sport (ANESTAPS)...
- Les fédérations territoriales (fédé de ville) : Nice – FACE06, Brest – FédéB, Angers – Fé2a, ...

1. Ses différentes missions

-Représenter et défendre les droits et intérêts des étudiants sur tous les sujets les concernant.

-Coordonner au niveau national et international les différentes associations.

-Représenter et défendre les intérêts des associations étudiantes auprès des institutions.

-Promouvoir l'esprit d'association et de solidarité chez les étudiants.

-Contribuer à la formation des élus étudiants et des responsables associatifs.

-Œuvrer à l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants.

La FAGE œuvre également, depuis plusieurs années déjà, sur les questions de prévention

et de santé en milieu étudiant, en privilégiant toujours une sensibilisation par les pairs. C'est pourquoi elle crée des programmes de prévention santé avec des professionnels et met en place la formation nécessaire pour les associatifs étudiants qui souhaitent s'investir dans ce domaine.

- "Bouge ton Blues" pour lutter contre l'isolement étudiant,

- "Bien dans ton assiette" campagne de sensibilisation à l'équilibre alimentaire en milieu étudiant

- "Soirées Etudiantes Responsables" : cette campagne a pour objectif de valoriser les associations étudiantes dans leur engagement pour la prévention, de les encourager et les aider à poursuivre leurs efforts en matière de prévention alcool et autres lors des soirées étudiantes.

- "Sexe & chocolat : Un rapport sexuel non protégé c'est comme une boîte de chocolat ... On ne sait jamais sur quoi on va tomber !" pour la prévention des rapports sexuels à risques et non protégés, etc.

La FAGE a pour vocation première d'améliorer les conditions de vie de la population étudiante. Elle a donc décidé d'intervenir sur les problématiques de précarité et de lutte contre l'exclusion. Par la création des AGORAé (Agora étudiantes), la FAGE a proposé un projet innovant et permettant l'accès à différents services (aide alimentaire, création de lien social, solidarité, conseil à la vie quotidienne, mixité sociale, accès aux droits) pour les étudiants dans le besoin.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre directement sur le site de la FAGE (www.fage.org , rubrique "innovation sociale").

La FAGE organise chaque année des rencontres nationales des responsables associatifs étudiants. Les principaux objectifs de ces événements sont : la formation des responsables ou des élus étudiants associatifs, les échanges d'expériences, la mutualisation de projets.

2. Le Congrès National en octobre

C'est l'occasion de faire un bilan de l'année pour la FAGE et ses membres ; c'est à cette occasion que le Bureau National est élu, pour un mandat d'un an. Il permet de fixer les grandes orientations du projet de la FAGE pour l'année à venir.

3. Les Assoliades sont les "Universités d'Été" de la FAGE

Elles répondent aux mêmes objectifs que le Congrès National, en étant plus axées sur la formation. Situé juste après les examens de juin, cet événement est aussi l'occasion de se détendre, tout en préparant la prochaine année associative...

4. Le Séminaire National des Élus associatifs et indépendants (SNEE)

Il rassemble chaque année plusieurs centaines d'élus étudiants associatifs, pour des ateliers et tables rondes autour de l'amélioration des conditions de vie et d'études de tous les étudiants. Comme le congrès, il donne à la FAGE ses grands axes de réflexion sur l'Enseignement Supérieur.

Pour plus d'informations : www.fage.org

5. Le Séminaire National des Arts et de la Culture Etudiante (SNACE)

La FAGE organise également le SNACE qui a pour but la création inédite de temps de partage et de rencontre entre professionnels du monde des arts et de la culture et des étudiants d'ici et d'ailleurs. C'est le moment de faire connaître les initiatives étudiantes en matière de culture à l'université, et plus largement de sensibiliser à la nécessité d'une initiation à la pratique culturelle sous toutes ses formes au sein des établissements de l'Enseignement Supérieur. Ce séminaire est aussi l'occasion de d'apporter une expérience individuelle et collective inoubliable à travers la pratique artistique et culturelle.

La FNEO

La Fédération Nationale des Etudiants en Orthophonie est une association loi 1901 créée pour représenter et défendre les étudiants en orthophonie au niveau national.

À ce jour toutes les associations locales y adhèrent, ce qui représente plus de 3200 étudiants. Son bureau est élu tous les ans lors du congrès de la FNEO, le WEIO (Week-End Inter Ortho), et parmi les étudiants en orthophonie issus des différentes universités.

Les objectifs de la FNEO

- Représenter les étudiants et défendre leurs droits et intérêts
- Former et informer les étudiants en orthophonie
- Engager une réflexion sur la formation en orthophonie
- Soutenir les associations adhérentes
- Favoriser le développement des projets des étudiants en orthophonie (solidarité, humanitaire...)

Les administrateurs de la FNEO (c'est-à-dire les présidents ou les vice-présidents des associations locales) et le bureau de la FNEO se réunissent une fois tous les deux mois lors des conseils d'administration.

La FNEO, c'est aussi quatre événements incontournables qui permettent aux étudiants de se former et de se rencontrer dans une ambiance conviviale : le WEIO, les deux WEF (Week-End de Formation de la FNEO) et le WER (Week-End de Rentrée).

La FNEO édite et diffuse auprès de tous les

étudiants en orthophonie de France un magazine, le Graine d'Ortho, un guide des études, un guide de l'installation et un guide des aides sociales en orthophonie.

La FNEO a adhéré à la Fédération Générale des Associations Etudiantes (FAGE) en juin 2003. Elle participe ainsi à de nombreux débats nationaux et bénéficie d'une réelle reconnaissance institutionnelle mais aussi d'outils de développement qu'elle peut proposer à ses associations.

Rendez-vous sur le site de la FNEO - www.fneo.fr, vous trouverez tout pour vous renseigner !

Les événements FNEO

1. Le WEIO

Chaque année, les étudiants en orthophonie de France se retrouvent pour un week-end de rencontres, d'échanges, mais aussi de formation, le tout organisé par l'association locale d'une ville chaque fois différente.

C'est en novembre 2003 qu'a eu lieu à Toulouse le premier congrès de la FNEO, qui se déroule depuis lors du WEIO. Le dernier WEIO s'est tenu à Nancy : plus de 500 étudiants en orthophonie ont été accueillis dans des lieux prestigieux, aux quatre coins de la ville.

Cet événement est l'occasion de se former sur des pratiques professionnelles en orthophonie, l'associatif et surtout de participer au gala, soirée pleine de surprises ! Le prochain WEIO aura lieu à Lyon fin novembre 2014!

2. Le WEFF

Cet événement est né en 2006. Depuis 2010, il y a deux WEFF par an : le premier a lieu en janvier et le second en avril.

Son but est d'apporter les outils nécessaires aux membres des associations locales ainsi qu'aux élus pour qu'ils puissent assumer au mieux leurs fonctions.

Les formations abordent des thèmes variés : gestion d'une association, fonctionnement de l'université, solidarité et prévention, etc. Ce week-end est aussi l'occasion de rencontrer les responsables des autres associations et d'échanger avec eux dans une ambiance conviviale.

3. Le WER

Le premier WER a eu lieu en octobre 2011 sur le thème de la recherche en orthophonie. Cet événement est destiné à rassembler des étudiants associatifs, élus, mais aussi tous ceux qui sont intéressés par le ou les thèmes de ce week-end.

Le prochain aura lieu en octobre 2014 à Bordeaux. Nous espérons vous y voir nombreux et nombreuses !

4. Le FNEO'Tour

Le FNEO'Tour, ce sont les membres du bureau de la FNEO qui se déplacent dans votre université pour vous présenter la FNEO, vous informer de l'actualité étudiante (réforme des études...). C'est aussi l'occasion de poser des questions et d'exprimer votre opinion sur tous ces sujets.

Solidarité et humanitaire

Le pôle Prévention Citoyenneté Solidarité (PCS) a été créé au sein de la FNEO en 2003 pour permettre l'échange et la mise en relation des projets qui se mettent en place dans les différents centres de formation.

Le congrès annuel (WEIO) et les week-ends de formation (WEF) de la FNEO sont des temps forts. En effet, nous y proposons des formations adaptées afin d'aider les membres des associations locales à, entre autres, créer un projet ou organiser des conférences-débats.

La FNEO s'engage chaque année, grâce à la motivation et aux initiatives de ses administrateurs, dans des actions de prévention, citoyennes ou solidaires. Parmi elles, nous retrouvons l'Hôpital des nounours, le Téléthon, Un bébé un livre, les journées nationales et internationales mais aussi les projets humanitaires à l'étranger.

1. La solidarité locale

Chaque année, les étudiants participent à différentes actions nationales. La plus suivie reste le Téléthon. Ils sont aussi de plus en plus nombreux à participer à l'Hôpital des Nounours avec les autres étudiants en santé (le but est de faire découvrir aux enfants de maternelle le monde de la santé pour réduire l'angoisse liée à l'effet « blouse blanche »), aux Pièces jaunes, au Sidaction et à la lutte contre le cancer du sein (Octobre rose).

A travers ses associations locales adhérentes, la FNEO participe également à certaines journées nationales ou internationales relatives à une thématique de santé : la journée des Dys, de l'audition, de la langue

maternelle, de la voix, de la sclérose latérale amyotrophique (SLA)... Certains étudiants interviennent également dans des associations de parents ou de malades (bègues, aphasiques, sourds...).

De plus en plus, les associations prennent des initiatives et créent des projets au local tels que la récolte de bouchons en plastique (qui permettent la fabrication des fauteuils roulants), la participation à des brocantes dont les bénéfices sont reversés à une association, la formation aux premiers secours (PSC1), des conférences sur différents thèmes, etc.

2. La solidarité internationale

Les projets humanitaires se multiplient et plusieurs associations de solidarité internationale ont vu le jour depuis 2003. Voici un rapide tour d'horizon des actions menées jusqu'à présent (liste non exhaustive) :

L'association Tobogan (Caen) souhaite se rendre au Togo en 2015 pour du soutien scolaire et de la prévention. Ce serait aussi l'occasion de rencontrer des étudiants en orthophonie et des orthophonistes togolais.

Lille est le centre de formation qui compte le plus de projets humanitaires : Or[Togo] phonie au Togo, BurkinaFonie au Burkina Faso et Wolofonie au Sénégal. Leurs buts sont de promouvoir l'orthophonie et d'échanger avec les professionnels et étudiants locaux tout en informant et en sensibilisant la population au handicap. Les étudiants apportent ou créent aussi sur place du matériel.

A Lyon, l'association Terre d'Ortho a vu le jour en 2007 dans le cadre d'un projet de mémoire au Cameroun et une action d'aide au Niger. Des projets ont également vu le

jour au Népal et au Togo. En 2014, Terre d'ortho s'est envolée pour le Burkina Faso afin d'aider à l'alphabétisation des femmes, faire du soutien scolaire et mettre en place des ateliers créatifs visant à développer le langage et l'imaginaire des enfants.

Le projet d'OrthoFaso (Montpellier) au Burkina Faso est l'information, la prévention et l'intervention auprès d'enfants sourds ou qui bégaiant. L'association envisage également une intervention dans des orphelinats et dans un centre d'enfants polyhandicapés.

Le projet de l'association PASSION (Projet Associatif de Soutien et de Solidarité des Orthophonistes de Nice) pour 2015 est de mettre en place une sensibilisation à l'éducation et à l'hygiène ainsi que des ateliers de chant et de théâtre pour les enfants des rues du Sénégal. Par ce projet, PASSION soutient l'association locale « Pour une Enfance » qui offre des conditions de vie décentes aux enfants des rues.

Le centre de formation de Rouen a créé en 2013 son projet de solidarité internationale, Orto'go. Ses buts sont de récolter des fonds pour l'hôpital St-Camille à Lomé (Togo), d'apporter du matériel scolaire à une école et de visiter les villages alentour pour faire de la prévention sanitaire. L'association a également mis en place un échange épistolaire entre une école normande et les enfants hospitalisés de Lomé.

Des associations de solidarité internationale existent aussi à Nancy (GOAMA), Nantes (Fasosoleil), Poitiers (Orthoshamss) et Paris (Oasis).

Les objectifs de ces actions sont donc très variés et il faut rester attentif à ce que toutes les actions menées à l'étranger s'inscrivent dans la pérennité et prennent en compte les variables culturelles qui existent dans les pays où les étudiants interviennent.

Quand vous souhaitez partir, il est primordial d'avoir un objectif conçu à partir des besoins de la région où vous désirez aller. Votre action doit être concrète et s'inscrire dans un projet durable.

L'association Orthophonistes du Monde (ODM) est une association de professionnels qui travaille sur des projets de solidarité internationale mais qui n'a pas vocation à soutenir les étudiants. Pour répondre à vos questions sur la Solidarité Internationale, vous pouvez prendre contact avec la FNEO :
pcs.fneo@gmail.com

Pour en savoir plus sur les projets menés dans vos composantes :

Caen : Page facebook Togoban

Lille : <http://orthogoasso.wix.com/orthogo> ou sur facebook Ortho'Go Lille et twitter @Ortho_go

Lyon : <http://terredortho.solidairesdumonde.org/>

Montpellier : Page facebook Asso Ortho-Faso

Nancy : <http://association-goama.org/> ou sur facebook Association GOAMA

Nantes : <http://fasosoleil.canalblog.com>

Nice : <http://associationpassion.wordpress.com> ou sur facebook Passion

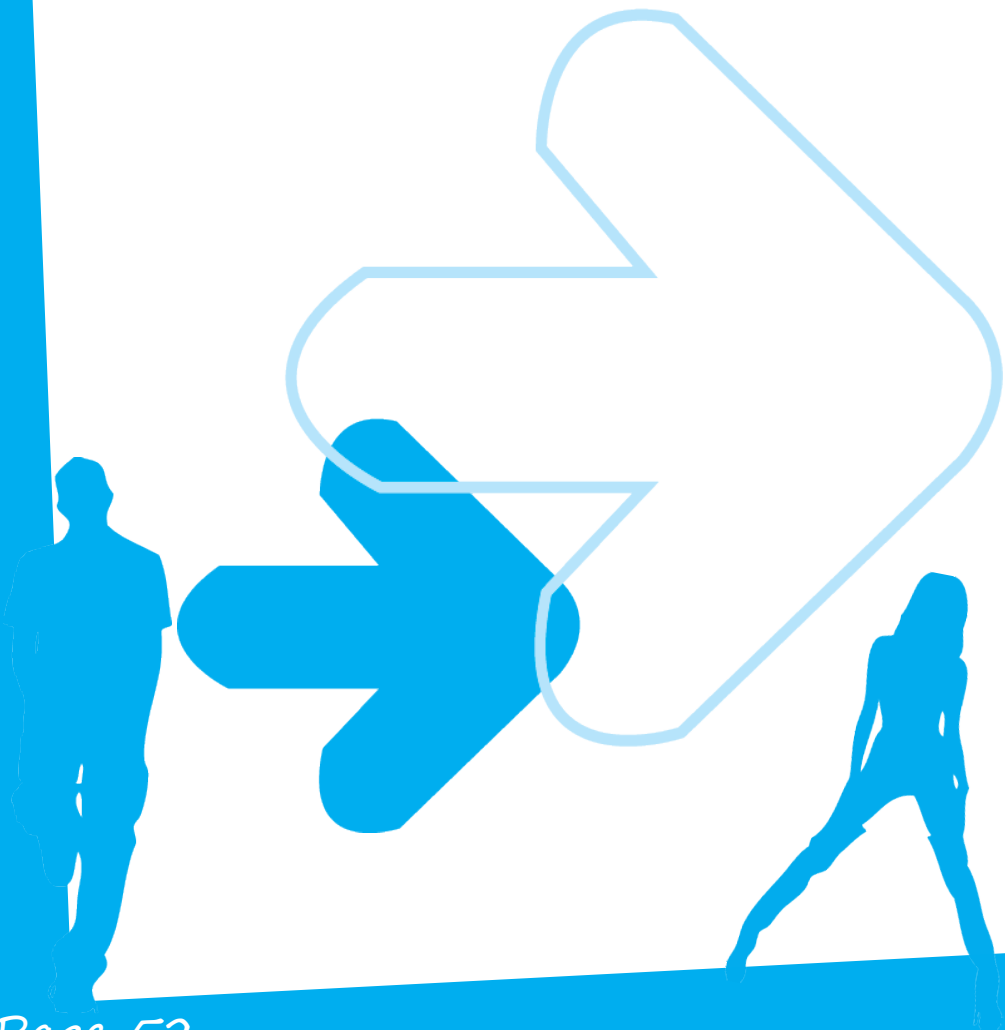
Paris : <http://oasisparis.free.fr/>

Poitiers : <http://orthoshamss.wifeo.com>

Rouen : Par mail à ortogo76@gmail.com



LE MONDE DE L'ORTHOPHONIE



Le Métier:

Historique et exercice

L'orthophonie à travers les âges

Le terme orthophonie vient du grec « ortho » qui signifie « droit », « régulier », et de « phonos », qui signifie « son », « voix ».

Ce mot composé apparaît pour la première fois en France en 1829, lorsqu'un médecin, le docteur Marc Colombat ouvre à Paris un établissement, « l'institut orthophonique de Paris », destiné au traitement du bégaiement. A cette époque, il s'agit donc essentiellement de l'étude de ce trouble et des vices de la parole.

Au début du siècle sont décrites pour la première fois par des neurologues des observations des difficultés d'apprentissage de la lecture, et des pertes de l'usage du langage et de la parole à la suite de traumatismes crâniens et d'attaques cérébrales. C'est pourquoi, à la fin du XIXème siècle et jusqu'en 1914, vont se créer de nombreux centres de traitement du langage. Ces centres vont connaître un essor important après la Première Guerre Mondiale, qui a laissé dans notre pays nombre de handicapés et traumatisés. Très vite, des centres de formation pour ces nouveaux thérapeutes du langage –non médecins- voient le jour.

Mais l'essentiel du développement de l'orthophonie en France est lié à la personne de Suzanne Borel-Maisonnny (1900-1995), phonéticienne et grammairienne de formation. Elle est appelée dans les années 1925 par le Dr Veau qui opère les enfants atteints de division palatine. Celui-ci lui demande d'observer les enfants opérés, dans le but de savoir s'il est possible de les aider à recouvrer une voix et une articulation meilleures. Elle commence donc ses premières rééducations d'une manière tout à fait expérimentale. Puis, avec quelques collaboratrices, elle en vient vite à élargir son champ d'intervention à l'articulation et au bégaiement (avec le Dr Pichon) auprès d'enfants non porteurs de divisions palatines. Petit à petit, elle en vient à s'occuper aussi de la parole, puis du langage et de la pensée-langage ; c'est ainsi que l'orthophonie française a fini par embrasser la communication, le langage tout entier, qu'il soit oral ou écrit, et ce quelle que soit l'origine du trouble : fonctionnelle, organique, traumatique ou liée à des handicaps divers. Dès l'origine, il est clair que l'orthophonie française se situe dans le champ de la médecine.

En 1947, la Sécurité Sociale toute jeune accepte sa participation aux traitements du langage. Il faut cependant attendre 1955 pour voir se créer les premiers enseignements de l'orthophonie : Lyon et Paris, puis Bordeaux et Marseille, la formation étant sanctionnée

par une attestation d'études d'orthophonie.

En 1963, 151 personnes étaient titulaires de cette attestation, c'est dire si la profession était encore jeune.

C'est en 1964, par la loi du 10 juillet, que la profession d'orthophoniste reçoit un statut légal en même temps qu'est créé le premier diplôme national : le Certificat de Capacité d'Orthophoniste.

En 1972, une lettre-clé spécifique, l'AMO, est créée.

En 1983, enfin, par le décret du 24 août, la profession se voit préciser son champ de compétences, notamment en matière de bilan et dépistage. Ce décret a été complété par celui du 30 mars 1992, lequel précise la compétence des orthophonistes en matière de bégaiement, et l'ouvre à la rééducation tubaire (ventilation de l'oreille moyenne) et au conseil à l'entourage (appelé plus communément « guidance parentale »).

En 1991, par le décret et l'arrêté du 23 octobre, les maîtres de stage se voient reconnaître officiellement un rôle pédagogique, et les voies de recrutement et de conventionnement par les centres de formation sont réglementées.

Enfin, le décret du 2 mai 2002 prévoit la refonte de la nomenclature des actes d'orthophonie, avec notamment une revalorisation des coefficients des bilans orthophoniques. Le décret de compétences est révisé, avec une plus grande responsabilité de l'orthophoniste vis-à-vis du prescripteur, et des compétences comme la prévention, la formation initiale et continue, la participation à la lutte contre l'illettrisme sont clairement attribuées.

Orthophoniste, mais que fais-tu ?

Le décret n°2002-721 du 2 mai 2002 définit les activités de l'orthophoniste. Vous le trouverez sur le site de la FNEO www.fneo.fr ou encore dans le guide de l'installation de la FNEO !

L'orthophoniste, thérapeute du langage et de la communication, intervient dans toutes les pathologies de la parole, de la voix et du langage écrit et oral, quelle que soit leur origine, chez l'enfant, l'adolescent, l'adulte et la personne âgée.

Il est le thérapeute qui assume la responsabilité de la prévention, de l'évaluation, de l'étude scientifique des troubles de la communication humaine et des troubles associés. Dans ce contexte, la communication englobe toutes les fonctions associées à la compréhension et à l'expression du langage oral et écrit, ainsi qu'à toutes les formes appropriées de la communication non-verbale.

L'orthophoniste est amené à prendre en charge les personnes atteintes de :

- Troubles de l'articulation
- Troubles de la parole
- Troubles de la voix, d'origine fonctionnelle, traumatique ou organique, congénitaux ou acquis
- Troubles du langage oral
- Troubles du langage écrit (dyslexie, dysorthographe, dysgraphie)
- Troubles du raisonnement logique et mathématique
- Education précoce et rééducation des divers handicaps du jeune enfant.
- Apprentissage de la lecture labiale chez

les personnes devenues sourdes

- Démutisation dans les surdités précoces et rééducation ou conservation du langage dans les surdités acquises
- Rééducation de l'aphasie et de tous les troubles de la parole et du langage d'origine neurologique
- Rééducation de la dysphagie et de la déglutition
- Rééducation tubaire (dysfonctionnement de la trompe d'Eustache)
- Maintien de la fonction de communication dans les pathologies du vieillissement cérébral.

Orthophoniste, où et comment travailles-tu ?

Les orthophonistes sont actuellement environ 18 500 à exercer sur le territoire français (métropole et outre-mer). La moyenne d'âge est estimée à 42,9 ans, et c'est une profession presque exclusivement féminine, avec un pourcentage de 96,2% !

L'orthophoniste peut exercer :

- **En cabinet libéral**, en créant ou en reprenant une clientèle, seul ou en association. L'orthophoniste en libéral peut être amené à se déplacer à domicile. La pratique libérale représente près de 80% de l'exercice.
- **En salarié**, soit dans le secteur public (dans les services hospitaliers, de gériatrie, neurologie, neuropédiatrie, ORL rééducation fonctionnelle, ou enfin avec les équipes des secteurs psychiatriques), soit dans le secteur privé (centres spécialisés comme les instituts médico-éducatifs, les centres pour enfants sourds ou handicapés, les instituts médico-pédagogiques...). Son travail s'inscrit alors dans une démarche pluridisciplinaire. Les salariés constituent un peu plus de 20% de l'effectif total.
- **En mixte**, c'est-à-dire en associant les deux pratiques précédentes, pour 15% de nos professionnels.

L'UNADREO

L'UNADREO est l'Union Nationale pour le Développement de la Recherche et de l'Evaluation en Orthophonie.

Elle a été créée en 1982 pour promouvoir la recherche en orthophonie, sous l'acronyme UNADRIO (I= information), et est devenue UNADREO en 1999.

Depuis janvier 2005, l'UNADREO est officiellement référencée comme société savante par le Ministère de la Recherche.

Les principales activités de l'UNADREO sont :

- La diffusion de l'information scientifique par le biais de la revue *Glossa*, de la banque de données bibliographiques européenne qui référence plus de 16000 articles ayant rapport à l'orthophonie, ainsi que par la publication en 2004 de 4 tomes consacrés aux « approches thérapeutiques en orthophonie ».

- L'organisation de stages, colloques ayant un rapport plus étroit avec la recherche ou avec les nouveautés en matière de diagnostic ou thérapie, l'organisation régulière, en collaboration avec la Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO), des rencontres

d'Orthophonie.

- La mise en rapport des cliniciens et des chercheurs, notamment avec la mise en ligne de l'annuaire de la recherche.
- La participation aux travaux du Comité Permanent de Liaison des Orthophonistes-Logopèdes de l'Union Européenne (CPLOL), où l'UNADREO (ERU), qui permettent à des professionnels de mener à bien leurs propres recherches et à d'autres d'y participer en tant que chercheurs-associés. Ces ERU sont soit autonomes, soit associées à des équipes universitaires du CNRS.
- L'information sur les activités de l'UNADREO auprès des orthophonistes qui se fait par le biais d'une présence dans la plupart des manifestations scientifiques orthophoniques, un site internet, un relais de correspondants régionaux régulièrement informés par voie postale et électronique.

La gestion de l'UNADREO est confiée à un comité directeur (composé d'une dizaine de personnes élues) et à des chargés de mission nommés par le comité directeur.

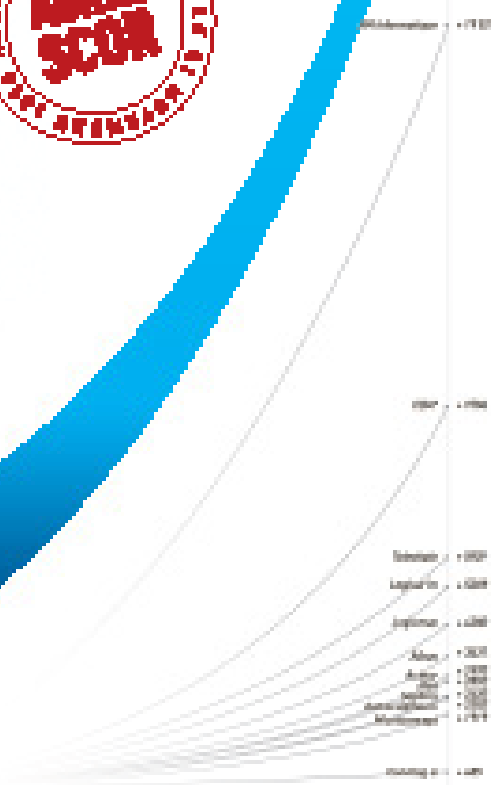


Union Nationale pour le Développement
de la Recherche et
de l'Evaluation en Orthophonie

Vega est le logiciel de gestion le plus choisi...



VEGA
 +21 708
 Abonnements



... pour la 10^e année consécutive !

* Selon les données de l'observatoire de l'usage des logiciels de gestion établies sur les données de l'INSEE (base de données de l'INSEE) pour l'année 2014.



04 67 91 27 86
www.vega.fr

ADRESSES UTILES



Adresses Utiles

APHASIE

Fédération Nationale des Aphasiques de France (FNAF)

www.aphasie.fr
info@aphasie.fr
« Le Cèdre » Bât AB Le Grand Jardin
83160 LA VALETTE
05 55 67 17 22

AUTISME

Autisme France

http://autisme.france.free.fr/
autisme.france@wanadoo.fr
Autisme France, Lot 110-111, Voie K - 460
avenue de la Quiera
06370 Mouans Sartoux
04 93 46 01 77

Fédération Française Sésame Autisme

http://www.sesame-autisme.com/
53, rue Clisson
75013 Paris
01 44 24 50 00

Association Nationale des Centres Ressources Autisme (ANCRA)

http://www.autismes.fr/
contact.ancra@gmail.fr
291 avenue du Doyen Gaston Giraud
34295 Montpellier Cedex 5

BEGAIEMENT

http://www.begaielement.org/
webmestre@begaielement.org
BP 200 11
92 340 Bourg la reine
0810 800 470

DEFICIT AUDITIF

Fédération Nationale pour l'Insertion des Sourds et Aveugles de France

http://www.fisaf.asso.fr/
contact@fisaf.asso.fr
12, rue Alfred de Musset
Ambares
33565 CARBON BLANC CEDEX
05 57 77 48 30

Association Nationale des Parents d'Enfants Déficients Auditifs (ANPEDA)

<http://anpeda.fr/>
anpeda@wanadoo.fr
37,39 rue Saint Sébastien
75011 Paris
01 43 14 00 38

Fédération Nationale des Sourds de France (FNSF)

www.fnsf.org
secretairefnsf@wanadoo.fr
41 rue Joseph Python
75020 Paris
01 40 30 18 36

FENTES LABIO-PALATINES

Mon enfant et son sourire

<http://www.fente-labiale.org/>
Service Maxilo-Facial
Hôtel Dieu
Boulevard Léon Malfreyt
63058 CLERMONT FERRAND

HANDICAPS

Fédération Française des Associations d'Infirmes Moteurs Cérébraux (FFAIMC)

<http://www.ffaimc.org/>
ffaimcsiege@wanadoo.fr
19, rue de l'Abondance
69003 LYON
04 72 84 22 31

Unité Nationale de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales (UNAPEI)

<http://www.unapei.org/>
public@unapei.org
01 44 85 50 50

Association des Paralysés de France (APF)

<http://www.apf.asso.fr/>

Comité d'Etudes et de Soins aux Polyhandicapés (CESAP)

<http://www.cesap.asso.fr/>
contact@cesap.asso.fr
81, rue Saint-Lazare
75009 PARIS
01 42 85 08 04

LARYNGECTOMIE

Fédération Nationale des Laryngectomisés (FNL)

Traverse Deux Tours
13013 Marseille
04 91 05 08 25

Union des Associations Françaises des Laryngectomisés et des Mutilés de la Voix (UAFLMV)

<http://www.mutiles-voix.com/>
info@mutiles-voix.com
13 Place de Rungis
75013 Paris
01 42 33 16 86

MALADIES GENETIQUES

Association Française contre les Myopathies (AFM)

http://www.afm-france.org/ewb_pages/l/la_une.php
1 rue de l'Internationale
91002 Evry
01 69 47 28 28

Trisomie 21 France

<http://www.trisomie21-france.org/>
trisomie21-france@orange.fr
04 77 37 87 29
10, rue du Monteil
42000 SAINT-ETIENNE

MALADIES NEURO-DEGENERATIVES

Association France Alzheimer et maladies apparentées

<http://www.francealzheimer.org/contact@francealzheimer.org>
21 boulevard Montmartre
75002 Paris
01 42 97 52 41

Association France Parkinson

<http://www.franceparkinson.fr/info@franceparkinson.fr>
4, Avenue du Colonel Bonnet
75016 Paris
01 45 20 22 20

Ligue Française contre la Sclérose En Plaque (LFSEP)

<http://www.lfsep.asso.fr/>
info@lfsep.asso.fr

Association Française des Sclérosés En Plaque (NAFSEP)

<http://www.nafsep.org/>
service.internet@afsep.fr
ZAC "Triasis" - Rue Benjamin Franklin
31140 LAUNAGUET
05 34 55 77 00

Association pour la recherche sur la sclérose latérale amyotrophique et autres maladies du motoneurone (ARS)

<http://www.ars-asso.com/>
ars@wanadoo.fr
75 avenue de la République
75011 Paris
01 43 38 99 89

TROUBLES DYS

Fédération Française des Dys (FFDys)

<http://www.ffdys.com/contact@ffdys.fr>

Fédération Nationale des Associations de Parents d'Enfants Dyslexiques (APEDYS France)

<http://www.apedys.org/>
webmaster@apedys.org

Coordination des Intervenants auprès des Personnes souffrant de Dysfonctionnement Neurologique (CORIDYS)

<http://www.coridys.asso.fr/>
coridys@coridys.asso.fr
7 avenue Marcel Pagnol
13090 Aix-en-Provence
04 42 95 17 96

Association Avenir Dysphasie France (AAD)

<http://www.dysphasie.org/>
association.dysphasie@wanadoo.fr
1bis Chemin du Buisson Guérin
78750 Mareil Marly
01 34 51 28 26

Dyspraxique Mais Fantastique (DMF)

<http://www.dyspraxie.info/>
95, rue d'Avron
75020 PARIS
06 69 77 03 10

LOGICIELS

Orthophonie et Logiciels Libres

<http://orthophonielibre.wordpress.com/>
orthophonie.logiciels.libres@gmail.com

PONTT : Partage Orthophonie - Neuropsychologie, Théories - Thérapies
<http://pontt.over-blog.org/>

Pour vos recherches bibliographiques

La bibliothèque universitaire de Nancy répertorie tous les mémoires d'orthophonie
www.scd.uhp-nancy.fr

L'UNADREO

Banque de données complète et intéressante
UNADREO
BP 145
72303 Sablé sur Sarthe cedex
Tél : 02 43 92 04 06
Fax : 02 43 95 40 60
unadreo@wanadoo.fr
www.unadreo.org

SITES INTERNET

FAGE (Fédération des Associations Générales Étudiantes)

Vous pouvez retrouver toutes les actualités concernant la vie associative étudiante, les actions et les événements de la FAGE.
www.fage.org

FNO, Fédération Nationale des Orthophonistes

www.orthophonistes.fr

Le CPLOL

Comité Permanent de Liaison des Orthophonistes Logopèdes, regroupement

de syndicats d'orthophonistes au niveau européen
www.cplol.eu
www.orthomalin.com

Répertoire de toutes les associations en rapport avec la santé

www.annuaire-aas.com
 Site est entièrement dédié à la Journée Des Dys
www.journee-des-dys.info

Informations sur l'actualité des différentes professions de santé

www.infirmiers.com

La FNEO

Et bien entendu, le site de la FNEO
www.fneo.fr

Editeurs

OrthoEditions

www.orthoeditions.com : OrthoEditions propose des jeux, des ouvrages et du matériel de rééducation en orthophonie.

Editions Solal

www.editions-solal.fr : site de Solal, pour la commande de livres et revues, médicaux, paramédicaux et en sciences humaines.

La Fée des Mots

www.lafeedesmots.fr : site de la Fée des Mots qui propose des adaptations de grands classiques de la littérature jeunesse destinées aux enfants ayant des difficultés en lecture.

Hop'Toys

www.hoptoys.fr : Hop'toys propose des jeux, jouets et livres pour les enfants en situation de handicap).

Les indispensables pour vos études



Responsabilité civile
professionnelle
Protection juridique
OFFERT
sur macsfr

Complémentaire
santé
À partir de
16 €
/mois⁽¹⁾

Prêt
étudiants
Jusqu'à
21 500 €*

Pack auto
**ACHAT,
FINANCEMENT
ASSURANCE⁽²⁾**

Multirisque
habitation
À partir de
4 €
/mois⁽⁴⁾

La MACSF vous accueille dans son agence de Brest
20 rue du Château - 29200 BREST ☎ 02 90 71 00 29 - brest@macsfr

L'assureur des professionnels de la santé



1200⁺ en macsfr



(1) Pour un étudiant titulaire de moins de 31 ans ou de moins de 36 ans pour un étudiant en chirurgie dentaire à pharmacie et de moins de 41 ans s'il étudie en médecine. (2) Sous réserve d'acceptation du dossier par notre partenaire financier et MACSF prévoyance. (3) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement et MACSF prévoyance. (4) Jusqu'à 2 pièces. (5) Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Ce tarif est susceptible d'évoluer en fonction de l'opérateur utilisé.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - MACSF prévoyance - SIREN n° 784 702 375 - Le Sou Médical - Société Médicale d'Assurances et de Défense Professionnelles - Enregistrée au RCS de Nantes sous le n° 784 304 314 00032 - SAM - Entreprises régies par le Code des Assurances - MACSF financement - enregistrée au RCS de NANTES sous le n° 343 973 822 00033 - Société Financière - SA à Dirigeant et Conseil de Surveillance au capital de 8 000 000 € - APIS - Mutualité Française des Professionnels de Santé - N° immatriculation 315 281 087 - Mutualité régie par le Livre II du Code de la mutualité. Siège social : Cour du Triangle - 18 rue de Volvy - 42000 RUTBAUX.